

LIVRES CANADIENS

Toutes les nouveautés du terroir ainsi que les
meilleurs ouvrages de fonds.

Pièces de théâtre — Monologues.

LIVRES FRANÇAIS

Nouveautés, Romans, Poésies, Sciences
Beaux-Arts, Histoire, Géographie, Mécanique,
Livres d'utilité pratique

Livres pour bibliothèques paroissiales et scolaires

Albums et Livres d'images pour la jeunesse.

LIVRES RELIGIEUX

Philosophie, Théologie, Ecriture Sainte
Droit Canon, Méditations, Directions,
Hagiographie, Histoire, Vies des Saints
Biographies, Liturgie,
Bréviaires, Missels.

●
Service d'abonnement aux publications canadiennes
et étrangères.

●
Demandez nos catalogues spécifiant votre profession
et ce que vous désirez.

GRANGER FRÈRES LIMITED

Libraires, Papetiers, Importateurs
54 Notre-Dame-Ouest, Montréal

Nos magasins sont ouverts jusqu'à 5 hres le samedi
(Facilité de stationnement).

Pour votre santé —

Mangez tous les jours 2 ou 3 carrés

LEVURE

LALLEMAND

Fraîche

Les médecins recommandent la levure **fraîche**. La Levure **fraîche** Lallemand est très riche en vitamines B, G et D. Sa haute qualité et sa pureté sont assurées par les années d'expérience de la maison Lallemand. En vente chez les épiciers et les pharmaciens.



L'économie est une vertu cardinale

dont la pratique facilite celle de toutes les autres, peut conduire à la fortune, parfois même au bonheur.

Epargnez donc et confiez vos économies à

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège Social: 221, rue St-Jacques ouest, Montréal

342 succursales et bureaux.

Lisez

“LE DEVOIR”

LE JOURNAL DES GENS QUI PENSENT

LA COMPAGNIE

F.-X. DROLET

Ingénieurs — Mécaniciens — Fondateurs

Spécialités:

ASCENSEURS MODERNES DE TOUS GENRES
SOUDURES ÉLECTRIQUES ET AUTOGÈNES, ETC.

206, RUE DU PONT - - - - - QUÉBEC

LAIT & CRÈME pasteurisés ● LAIT & CRÈME acidulés
LAIT & CRÈME homogénéisés
YOGHOURT naturel ou cerise ● FROMAGES "ORBIS"
LAIT CHOCOLAT "MILACO"

LAITERIE CANADIENNE Limitée

Groupe de laitiers indépendants

6740, rue de Gaspé, MONTRÉAL — Tél. CR. 7878

LISEZ

L'Ordre nouveau

pour connaître la doctrine sociale de l'Église

Le seul journal du genre au Canada

ENFIN!

Un livre sur l'*Action catholique*

écrit POUR les nôtres,
PAR un des nôtres.

L'Action catholique

d'après les directives pontificales

Par

le R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Tout ce que les prêtres et
les laïcs doivent savoir
sur l'*Action catholique*. ::

Lettres de

S. Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I.,
et de S. Exc. Mgr Gauthier

160 pages — 50 sous, 55 sous franco

•
ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

1961, rue Rachel Est, Montréal

Aux Canadiens français de la province de Québec

On peut entretenir l'opinion que l'on voudra sur la nature ou le caractère de l'union fédérative de 1867. Le moindre doute ne saurait exister sur le sentiment des associés d'il y a soixante et onze ans et en particulier de ceux du Québec. Que la fédération pût devenir un instrument politique destiné à comprimer, puis à absorber graduellement les autonomies provinciales; qu'en d'autres termes, elle fût une simple étape vers un Etat unitaire, avoué ou déguisé, nous affirmons que telle chose n'est jamais entrée dans la pensée de la majorité des "Pères". Quelque vagues ou élastiques que puissent être les articles 91 et 92 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le préambule de l'Acte subsiste, qui marque nettement la volonté des associés: "contracter une union fédérative", "développer la prospérité des provinces". Tel était en particulier le sentiment de ceux qui ont parlé et voté au nom de la province de Québec. Jamais les Canadiens français ne fussent entrés, pour leur part, dans un Etat qui eût avoué des intentions centralisatrices. Pas un chef politique, pas une puissance au monde, n'eût pu leur arracher cette sorte d'abdication.

Or il est temps de s'ouvrir les yeux: l'Etat fédéral, depuis quelques années, s'achemine, et rapidement, vers le centralisme. Témoins: la centralisation administrative des ports nationaux, la Banque du Canada, la loi projetée destinée à soumettre à un organisme unique toutes les

entreprises canadiennes de transport. Et que manifestaient ces fameuses lois sociales de 1935, sinon une intention systématique de grignoter l'autonomie provinciale? Le pouvoir d'amendement que le gouvernement d'Ottawa veut, à l'heure actuelle, se faire attribuer sur la constitution fédérative, procède de la même volonté: arracher aux provinces, et notamment au Québec, un autre lambeau de leur autonomie.

Il vaut mieux l'affirmer tout de suite: *le Québec ne peut adhérer à cette loi d'assurance-chômage que le gouvernement central propose à son assentiment.* De quoi s'agit-il, en effet? On demande de modifier l'Acte de 1867, d'inclure dans l'article 91, parmi les pouvoirs exclusivement assignés au parlement fédéral, l'assurance-chômage. Mais ces deux mots ajoutés au texte ont une portée autrement plus considérable que celle que leur laconisme laisse entendre. En abandonnant le droit de légiférer en cette matière, *les provinces s'exposent à perdre le contrôle de la législation ouvrière.*

Comment? D'aucuns voudront-ils nous objecter qu'ici Ottawa ne demande que la faculté de légiférer sur l'un des problèmes de la question sociale? Illusion! Le Conseil privé a jugé, plus d'une fois, qu'en réglementant l'une ou l'autre des institutions énumérées en l'article 91, le parlement central pouvait, si nécessaire, empiéter sur le domaine législatif des provinces, en particulier écarter les dispositions de notre droit civil français. Or, une loi pratique d'assurance-chômage suppose une certaine réglementation du contrat de travail, relevant actuellement de la seule compétence provinciale. Ainsi, lorsqu'en 1935 M. Bennett fit voter sa législation sur

le sujet, il présenta, en même temps, au parlement, trois autres mesures se rapportant aux salaires minima des travailleurs, à la limitation de leurs heures de travail, à leur repos hebdomadaire.

Qu'Ottawa obtienne le pouvoir qu'il sollicite et, dans un avenir rapproché, disparaîtra le privilège des provinces d'organiser leur vie sociale, selon la conception que s'en font leurs habitants. Cela, Québec ne le veut pas et ne doit pas le tolérer. Surtout au moment où, par divers moyens: loi des conventions collectives, loi des salaires raisonnables, loi des unions de cultivateurs, il tente d'introduire dans nos moeurs un peu de justice et de charité, un peu de la doctrine éminemment humaine de l'Eglise catholique, qui groupe quatre-vingts pour cent de sa population.

On voudra bien ne pas se méprendre toutefois sur la pensée ou les intentions de la province de Québec. Elle n'entend point s'opposer aux réformes sociales vraiment opportunes et saines. Mais elle soutient que ces réformes doivent s'opérer *dans le cadre et dans le respect des institutions fédératives telles que primitivement conçues.* Si elle ne conteste point l'opportunité de l'assurance-chômage, elle n'en soutient pas moins que des réformes plus urgentes s'imposent, et qu'*avant d'instituer un système d'assurance qui menace d'être une continuation déguisée de l'assistance actuelle aux chômeurs, il y a lieu d'opérer le redressement d'un régime économique oppresseur, cause de la plupart des maux dont souffrent les masses ouvrières et le pays.* Elle soutient, en d'autres termes, que l'ère devrait être finie de ces législations où tous les contribuables sont contraints de se taxer pour réparer les maux

infligés au corps social par les abus de quelques-uns, en l'espèce les capitalistes exploiters des ouvriers et du public. Nous profitons de l'occasion pour faire observer que les Canadiens français sont assez peu responsables du malaise financier où se débat le Canada. Autant qu'il l'a pu, le sentiment québécois a toujours combattu l'extravagante politique ferroviaire et la non moins extravagante politique d'impérialisme militaire, causes principales du désordre qui afflige notre pays.

En principe, les Canadiens français de la province de Québec ne sont pas opposés davantage à une réforme de la constitution fédérative. Mais, conscients des exigences profondes de leur pays et de leur province, ils professent énergiquement que *ces réformes ont à s'effectuer, non dans le sens d'une centralisation des pouvoirs à Ottawa, mais d'une large et urgente DECENTRALISATION*. Les Canadiens français ne sont pas entrés dans la Confédération pour y être étouffés, mais pour y vivre et y mieux vivre. Ils resteront dans la Confédération; mais la Confédération devra se concilier avec leur volonté de survie et d'épanouissement français. Et la formule, à leur avis, exige bien autre chose que le respect du bilinguisme fédéral, bien plus qu'une juste part dans le fonctionnarisme canadien. Province française, poursuivant un idéal de culture française, le Québec ne peut le rester sans une certaine autonomie législative et administrative, en particulier dans l'ordre économique et social. Dira-t-on que ces exigences constituent un obstacle au bien commun de la Confédération? Les Canadiens français sont assurés de ne rien exiger qui ne soit essentiel au progrès de leur province de même qu'à leur vie

culturelle, rien qui ne soit contenu implicitement et explicitement dans les engagements réciproques de 1867. Il y a soixante et onze ans, l'on a accepté, l'on a voulu qu'ils fussent de l'union politique d'alors. Ils ont droit d'exiger le respect des conditions fondamentales du pacte.

Les Canadiens français, présumons-nous, s'en rendent compte: *le moment est aussi sérieux, aussi grave qu'en 1864-1867*. Les mêmes principes sont en jeu. Une évolution est commencée, se poursuit, qui peut nous être fatale. Nous sommes assurés que tous voudront prendre l'attitude qui est devenue urgente. Que d'aucuns ne s'en laissent pas imposer par les profits d'ordre matériel que les centralisateurs pourraient faire miroiter à leurs yeux, fût-ce avec l'appât de l'assurance-chômage. L'économique n'est pas tout ni le principal dans la vie d'une collectivité. L'expérience démontre, au reste, que les peuples qui poursuivent la prospérité économique au mépris de biens supérieurs: biens culturels, traditions historiques, sociales, fidélité aux ancêtres, n'obtiennent pas même cette prospérité, ou ne l'obtiennent qu'éphémère. L'essentiel, pour un peuple, n'est pas non plus, comme le clament les centralisateurs, de former un grand pays, un puissant Etat, une vaste construction politique ou économique. L'essentiel est de former un pays et un Etat où il fasse bon vivre, aptes à créer une civilisation vraie, fondée sur les légitimes aspirations de la personne humaine.

Forts de ces principes et de ces convictions, nous invitons toutes les sociétés nationales, toutes les associations professionnelles, toute la presse, chacun de nos compatriotes, à faire savoir à qui de droit la pensée du Québec. Quoi qu'il arrive, il faut aussi que l'on sache à Ottawa

que nous repoussons d'avance tout ce que des hommes politiques sans mandat pourraient entreprendre contre l'esprit du pacte fédératif et contre les aspirations de notre province. Nous refusons d'accepter les dérogations au pacte national, comme une prescription de notre droit et de notre avenir.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

A nos amis

Nous avons fait tirer à part quelques milliers d'exemplaires de ce manifeste, que nous demandons à nos amis de propager. Le feuillet se vend 15 sous la douzaine et \$1.00 le cent. On adresse la commande à *l'Action Nationale* C.P. no 1524, Place d'Armes, Montréal.

Merci aux journaux qui ont bien voulu reproduire ou commenter notre texte.

Agonie de l'esprit fédéraliste?

Il semble que nous assistons à l'agonie de l'esprit fédéraliste.

Quel était le sens de la confédération canadienne? Le respect des diversités irréductibles. Or l'union législative camouflée que semble amorcer la commission Rowell prépare de terribles chocs en retour. *Les antiséparatistes font exactement ce qu'il faut pour nourrir dans le Québec un esprit séparatiste.*

Position du personnalisme

Notre civilisation n'a plus d'âme. Affamée des seuls biens temporels, affairiste, charnelle, elle brime l'homme dans ses aspirations les plus hautes. Aussi, de tous côtés, ceux qui voient clair en elle demandent à grands cris une revision des valeurs. On réclame un ordre nouveau.

Les uns croient trouver les bases de cet ordre dans l'idéologie dont se parent l'une ou l'autre des grandes dictatures de notre époque. Ceux qui réfléchissent davantage découvrent que l'hitlérisme, le fascisme et le bolchevisme ne présentent guère qu'une nouveauté d'étiquette.

Parties de l'idée socialiste marxiste, ces trois tentatives révolutionnaires ont semblé d'abord s'éloigner les unes des autres. Leur excentricité est plus apparente que réelle. Nous sommes maintenant en présence de trois étatismes qui diffèrent certes d'intensité, dont l'un est bien-faisant en somme, mais qui demeurent loin de vérifier la définition d'une civilisation au profit de l'homme. Or, nous le verrons plus loin, une civilisation ne peut être qu'au profit de l'homme. Ce sont les hommes qui donnent leur raison d'être aux ordres.

A gauche, chez les bolchevistes, on a rêvé d'une dictature du prolétariat. Aspiration généreuse, peut-être? Historiquement, une néo-aristocratie s'est édifiée sur les ruines de l'ancienne. Issue du prolétariat, cette nouvelle classe privilégiée, ce nouveau parti n'est plus le prolétariat réel. Les prolétaires nominaux sont l'équivalent du

bourgeois, du *koulack*, voire du *barine* d'hier. A leurs côtés, des prolétaires authentiques continuent d'exister et de souffrir. L'argent—soyons brutaux—a changé de mains. Les nouvelles sont plus sales que les anciennes.

Pourtant le bolchevisme voulait détruire la propriété. Il ne se rendait pas compte de la contradiction interne de sa position. Le prolétaire n'existe qu'en fonction du propriétaire. Supprimant l'un, on détruit la raison d'être de l'autre. Par ailleurs, exproprier les biens de production ne peut conduire qu'à l'étatisme. Sous peine d'entraver tout fonctionnement de la communauté, il faut tout de même un organisme responsable. Toujours est-il qu'en Russie un parti est devenu roi et dieu. De l'internationalisme théorique, l'on a évolué vers le capitalisme d'Etat, vers le totalitarisme russe. Ce fut le triomphe de Staline. Nous voici bien loin de l'égalité marxiste. Un seul homme, appuyé sur un seul parti, sur une minorité, comme du temps des tsars, possède tout, contrôle tout. Théoriquement, l'Etat est possesseur. Mais l'Etat, ce sont eux.

Vint Mussolini. Lui aussi, il est socialiste au début. Son socialisme s'accommode pourtant d'un sincère patriotisme italien. Il ne nie point la patrie; il va la conquérir. Tentative de révolution nationale. Etablissement de la dictature. Mussolini a dépassé le socialisme et l'a remplacé par la collaboration des classes, de toutes les classes à la socialité italienne. Il est rendu au capitalisme d'Etat. Il essaie de le tempérer par un corporatisme politique en tendance vers le social. Révolution au profit des travailleurs, de tous les travailleurs. Surtout au profit du parti fasciste, roi et maître de l'Italie actuelle. Malgré

son influence bienfaisante, en dépit des grandes réalisations fascistes, le *duce* n'a pu se libérer du parti et, par suite, de l'esprit de parti. Il est captif de son triomphe.

Hitler enfin s'est engagé à son gré dans les pas de Mussolini, à son insu dans ceux de Staline. Son national-socialisme est une dictature brutale, sans phrases, sans idéologie préalable, voulue pour elle-même. L'Etat totalitaire. Le *führer* a fait la révolution au profit des Allemands. Pardon, au profit des Aryens de nationalité allemande. En pratique, la liberté vraie, la révolution véritable n'existent pas du tout en Allemagne hitlérienne. La vie n'est pas plus humaine que sous la république de Weimar. Elle l'est même beaucoup moins.

Et voilà les trois panacées que brandissent les pseudo-novateurs de notre époque! Au fond rien de bien neuf, rien de profondément original dans tout cela. La dictature règne sur le monde depuis toujours. Elle alterne avec la démocratie.

Et c'est pourquoi il convient de mentionner la position de ceux qui rêvent de ne rien changer. De nos jours, ils font corps autour du libéralisme agonisant. Politiciens, financiers, bourgeois gros et petits, tous ceux qui ont intérêt au maintien intégral d'un ordre essentiellement déloyal à la vie humaine, tous ceux aussi qui ne savent que suivre, parce qu'ils sont incapables de penser par eux-mêmes, s'accrochent puérilement à l'étoile des partis soi-disant politiques; organisme fallacieux d'un opportunisme inavoué. La chimère démocratie n'est point morte, loin de là, dans tous les esprits.

Pourtant, n'y aurait-il pas mieux que la dictature d'une part (à la russe, à l'allemande ou à l'italienne)

que le libéralisme d'autre part? Existe-t-il un milieu, un centre? On ne le croirait point à première vue tant les partis dits centristes sont décriés à l'heure présente. Le centre que nous voulons proposer n'a rien à voir avec les partis centristes. Il s'agit d'un centre spirituel, d'un centre *humain*.

On a trop morcelé l'homme. Il faut revenir à l'homme tout entier. Le libéralisme ne considère que le citoyen —réalité fugace, transitoire. Le citoyen, en pratique, c'est l'électeur. Et on ne vote pas tous les jours. Le marxisme se restreint au seul prolétaire, le fascisme se confine au travailleur, l'hitlérisme au reproducteur aryen. Ne peut-on concevoir un régime qui s'occuperait de l'homme en tant qu'homme? Ce régime est pensable: nous le verrons aujourd'hui. Est-il viable? Nous essaierons de répondre à cette question dans un article ultérieur.

Etablissons quelques définitions et quelques principes. Nous sommes à la recherche d'une forme de civilisation. Demandons-nous ce qu'est la civilisation. M. Jacques Maritain (1) décrit ainsi cette notion indéfinissable comme toutes les notions fortement compréhensives: "l'épanouissement de la vie proprement humaine, concernant non seulement le développement matériel nécessaire et suffisant pour nous permettre de mener une droite vie ici-bas, mais aussi et avant tout le développement moral, le développement des activités spéculatives et des activités pratiques (artistiques et éthiques), qui mérite d'être appelé en propre un développement humain". Cette définition de la civilisation est en même

(1) *Humanisme intégral*, pp. 105-6.

temps, selon M. Maritain, celle de la culture au sens le plus haut et le plus large du mot.

L'autorité de l'illustre commentateur de saint Thomas —quelque grande qu'elle soit— ne saurait forcer à elle seule notre assentiment. C'est pourquoi nous allons analyser brièvement cette notion de civilisation pour l'homme. Nous dirons dès maintenant qu'il faut l'appeler personnalisme. Qu'est-ce à dire?

POSITION PHILOSOPHIQUE DU PERSONNALISME

Posons d'abord qu'il n'y a pas d'humanité; il n'y a que des hommes. Quand un sociologue parle d'humanité, d'humanisme, s'il ne pense pas aux hommes, il s'égaré dans l'abstraction pure, il croule vers l'utopie.

Des hommes de chair et d'os, des hommes qui sont corps et âme existent. L'humanité est une idée, un universel. De même l'Etat, la socialité, la communauté n'existent comme corps que parce que des individus concrets vivent ensemble. Je dis que ces entités n'ont d'autre fondement ontologique que la totalité organisée, la somme *hiérarchisée* des individus. Ici, nous touchons du doigt le plus grand péché sociologique, le plus fréquent, le péché d'abstraction. Nous nous efforcerons de l'éviter dans cette étude d'une civilisation personnaliste.

Saint Thomas nous enseigne que l'homme est un animal raisonnable. D'ailleurs l'expérience quotidienne nous le prouve mieux que toute autorité. Simplifions pourtant, épurons cette notion encore trop abstraite. Pas plus que l'humanité l'animal raisonnable n'existe à l'état pur. Il n'y a pas d'homme, il n'y a que des hommes.

Quand il s'agit d'étudier le milieu culturel, le climat humain où doivent vivre des hommes, ne devrait-on point envisager bien plus la nature concrète et individuée que la nature abstraite et que la nature commune? Je me permets de croire que l'erreur fondamentale des sociologues dévoyés réside en ce point précis. Ils méprisent la métaphysique et ne considèrent du réel que son aspect éthique.

Si l'on pousse un peu plus avant cette investigation commencée, l'on arrive à constater que radicalement l'homme est tel homme, tel individu par son corps. La philosophie thomiste n'est pas la seule à tenir cette position. M. Bergson, parti d'un point diamétralement antinomique à la théorie de l'acte et de la puissance, arrive à la même conclusion.

De nos jours, la thèse thomiste s'énonce ainsi: le principe radical et fondamental de l'individuation est la matière affectée de telle quantité. (1)

Notre expérience quotidienne nous montre des individus humains parfaitement distincts entre eux. Nous sommes nous-mêmes de ces individus. Nous admettons —si nous sommes le moins du monde spiritualistes— que ces individus sont corps et âme. D'où vient qu'ils soient individus? Leur âme, sans doute, en informant leur corps, les pose formellement tels. L'âme, la forme est le principe prochain, l'épanouissement dans l'existence de l'individu. C'est par la forme que tel homme est posé hors de ses causes au moment de la conception.

(1) Il est très utile d'analyser en bref ce principe si l'on songe que l'homme n'est pas un pur esprit, qu'il est aussi essentiellement corps qu'il est âme.

C'est elle qui le maintient dans l'être, c'est son départ qui amène à la mort la dissociation du composé humain. Mais, si l'on creuse davantage, si l'on recherche la source ultime de l'individuation, c'est vers la matière que l'on doit se tourner. La forme en effet est un principe de généralisation; elle demeure ce par quoi des individus concrets participent d'une même essence (ou nature) abstraite et commune. Si elle était en même temps la cause ultime de ce par quoi les êtres sont tels, sont différents les uns des autres, il se trouverait qu'un même principe engendrerait l'unité et la diversité du même point de vue. Ce qui répugne au bon sens humain qu'on appelle dans l'Ecole principe de contradiction. Il faut donc avoir recours au corps, à la matière. Non pas à la matière commune, immense masse infra-atomique, indéterminée, à peine pensable comme telle, et n'existant pas, si j'ose dire, à l'état libre; mais à la matière déterminée par telle quantité.

Nous voici donc en présence d'hommes qui sont tels hommes parce qu'ils se composent de tel corps et d'une âme. On aura tôt fait de dire que nous voici bien loin de notre sujet, égarés dans l'abstraction. Pourtant nous touchons le coeur du réel tangible. Nous tenons la clef de l'individu humain.

Or l'individu devient *personne* dans le cas de l'homme. L'homme est individu par son corps, mais il est personne par son âme. L'esprit qui l'anime introduit dans la masse confuse de ses appétits inférieurs la flamme spirituelle qui le spécifie. Pour notre part nous entendons esprit au sens thomiste: l'esprit, c'est l'âme immortelle, source de la vie unique de l'homme.

Aron-Dandieu, dans *La Révolution nécessaire*, définit ainsi l'esprit. "Il est à la fois ce qui anime et ce qui rassemble l'homme. Mouvement, amour, création, tous les actes d'expansion et de conquête, sont de ses émanations directes. Il repose donc sur le corps, comme sur tous les autres éléments de la personnalité humaine; et tout ce qui veut le limiter le fausse et le stérilise. Il est le dynamisme spécifique de la personne humaine considérée en tant que telle, c'est-à-dire comme une totalité irréductible à toute analyse scientifique ou religieuse." (p. 152.)

Malgré son intransigeance, cette définition contient beaucoup de vérité. Elle a l'avantage d'insister sur l'aspect dynamique, totalitaire, de l'esprit en fonction de la personne. Elle nous montre du même coup que la doctrine du personnalisme, reposant sur le corps, n'en demeure pas moins éminemment la doctrine de primauté du spirituel, puisqu'elle rattache à l'esprit toute l'activité de la personne.

Les mots individu, suppôt, ne sont points dignes de l'homme parce que l'homme est esprit. C'est pourquoi nous les remplaçons par celui de personne. Nous conservons le terme individualisme et ses dérivés pour signifier dandyisme jouisseur, culte égoïste du moi.

Faisons le point: l'homme, corps et âme, est telle personne parce que son âme informe tel corps. D'où nécessité immédiate de conclure à un réalisme intransigeant dans une étude de la personne. L'élaboration d'un plan de civilisation (qui ne peut avoir en vue que les personnes, sous peine de s'égarer dans le surréalisme) ne pourra s'accomplir en dehors de l'essence même de la personne: son caractère d'individu quantitatif élevé à la dignité

humaine, son opposition aux autres personnes dont elle diffère radicalement par son fondement individualiste ultime, le corps.

Une civilisation personaliste s'efforcera de concilier les intérêts spirituels et corporels des diverses personnes, fournissant à chacune et à toutes, dans les limites des possibilités humaines, les moyens de se réaliser dans la chair et dans l'esprit en cette vie transitoire, et conséquemment en l'autre vie.

Nous voici de nouveau en présence de la définition de M. Maritain, avec un léger déplacement d'accent au profit du personalisme. En d'autres termes, par civilisation personaliste nous entendons *une civilisation de vie, d'épanouissement des personnalités*. Si le monde actuel se détourne de plus en plus de la vie, au profit d'une action qui n'est souvent qu'agitation, ne serait-ce pas beaucoup parce que l'on a perdu la véritable notion de la personne, cette notion que le moyen âge sentait si bien, que la civilisation dite renaissance a laissée peu à peu s'obnubiler? Un véritable ordre de vie place au premier plan les personnes. Tout doit converger vers elles. La société, l'Etat, la communauté redeviennent servantes. La personne n'est plus un rouage inorganique au service de l'idée collective. Elle est le centre du monde, elle est le monde.

Qu'on nous comprenne bien toutefois: notre souci de revenir à l'homme, corps et âme, à l'homme personne, est à cent lieues d'une conception matérialiste ou individualiste. La personne humaine est sans doute engagée dans l'espace et le temps, par l'aspect corporel fondamental qui l'individualise. Cependant, si on la considère for-

mellement, en tant que personne, elle dépasse le temps et ressortit à l'éternité, par cette âme immortelle qui la pose véritablement personne. Et ceci, nous mettant en présence des deux aspects fondamentaux du personnalisme, nous entraîne bien loin des individualismes jouisseurs. Il y a une oeuvre *commune* à réaliser par toutes les personnes considérées comme individus d'une même espèce; il y a aussi une oeuvre *personnelle* de salut qui n'intéresse qu'une personne à la fois; mais nous verrons plus loin qu'à l'oeuvre même du salut le plan historique de la Providence veut associer tous les hommes.

Ces deux points de vue de la personne ne sont point séparables. Dans une étude d'un régime personnaliste, nous devons les garder constamment en mémoire. L'homme appartient à la société parce qu'il est corps; à Dieu par tout son être, mais surtout par son âme. Il est à la fois charnel et spirituel. Cependant l'individu, partie temporelle, n'est point séparable de la personne, partie éternelle. Il n'y a qu'une vie en l'homme, celle de la personne. Cette vie transforme et élève les activités de l'individu. Par ailleurs, la personne, comme l'individu, —puisqu'elle ne fait qu'un avec lui—n'existe pas à l'état indépendant. Par son élément individuant, fondamental elle s'inscrit dans l'ordre social: la matière en effet est commune à tous les hommes. En somme, quand nous disons que l'homme appartient à la société par son corps, nous entendons que la cause matérielle de la société (comme celle de la personne) est le corps, ou plutôt les corps. L'aspect formel de la société, aussi bien que celui de la personne, c'est à l'âme qu'il ressortit. Il est vrai de dire que si l'homme était un pur esprit, il n'aurait nul

besoin de vivre en société. C'est notre état d'esprits limités par la matière qui requiert au fond la vie en commun.

Enfin, la cellule sociale qu'on appelle Etat, l'ensemble même de ces cellules, le monde, la civilisation, ont une personnalité morale réelle. Cette personnalité repose fondamentalement sur la personne humaine; la personnalité sociale est un analogue de la personnalité individuelle. Elle est constituée formellement par l'ensemble des relations qui régissent les rapports des personnes entre elles.

PREMIERES APPLICATIONS

La première illusion que nous répudierons au nom d'un réalisme aussi radical est ce que nous appellerons "angélisme". Combien de réformateurs du social se sont égarés pour avoir oublié que l'homme abstrait n'existe pas! Depuis Jean-Jacques Rousseau, avec son homme né bon et corrompu par la société, jusqu'à Karl Marx et son prolétaire incorruptible et désincarné.

Dans notre point de vue, ces fictions tombent d'elles-mêmes. L'homme concret, composé de tel corps et d'une âme, porte avec soi les tares inhérentes à la condition corporelle qu'il assume en venant au monde. Son âme, créée par Dieu, s'ajuste parfaitement à l'embryon qu'elle informe; mais cet embryon la modifie aussitôt. L'homme cesse d'être bon en commençant d'être, empêtré aussitôt dans la matière, corrompu par les atavismes et les tares inhérentes à son état. Parmi ces misères initiales, il ne faut pas négliger les suites du péché originel; n'oublions pas que nous ne vivons pas en nature pure, mais en nature déchue, de par la faute du premier homme.

Dès la conception commence donc le désaccord, le déséquilibre inévitable (même en nature pure) entre les puissances du corps et celles de l'esprit. L'homme, hélas! bien loin de naître bon, arrive en ce monde en état de péché, en état de fragilité charnelle. Il ne devient bon que peu à peu et grâce à un acharnement continué contre l'ennemi intérieur qui est lui-même. Bon, il l'est ontologiquement, en tant qu'être. Ethiquement, il est plus ou moins mauvais, plus ou moins esclave de son corps. Il arrive à la vie chargé, en plus du péché, du fardeau singulièrement lourd des centaines de générations charnelles et vicieuses qui l'ont amené à l'existence. Et n'oublions pas les inévitables antinomies intimes d'un composé substantiel de matière et d'esprit.

Un ordre, une conception de la culture qui négligent cette donnée primaire tombent dans l'angélisme signalé. On en viendra, par exemple, à soutenir que tous les hommes sont égaux. Nous répondrons qu'ils sont tous égaux par leur âme, si on la considère dans l'abstrait et non point dans tel corps; nous dirons qu'ils sont tous également hommes. Egalité spécifique. Nous nierons que les hommes considérés numériquement, c'est-à-dire comme personnes, soient égaux. Leurs atavismes sont loin d'être les mêmes, dès le moment de leur conception. La quantité qui constitue fondamentalement leur individu ne saurait être la même. Nier cette dernière assertion serait admettre un monisme aussi intransigeant que celui de Parménide. Non, les hommes ne naissent ni bons, ni égaux, ni anges. Ils naissent hommes, hommes déchus de l'état de surnature.

Passons à une étude des classes. Si on y regarde d'un peu près, on s'aperçoit que celles-ci n'existent point indépendamment des hommes. On n'appartient pas à telle classe par droit de naissance et d'une manière irrémédiable. De nos jours l'expérience nous apprend que l'on passe d'une classe à l'autre souvent et rapidement. Les classes ne sont qu'une cristallisation héréditaire susceptible de mouvements. La personnalité héréditaire (analogique) qui les constitue les fonde en nature humaine, mais elle ne les oppose pas d'une façon aussi radicale qu'on veut nous le faire croire. Chaque individu est une personne avant d'être le membre d'une famille, d'une classe ou d'un Etat. Ce même corps qui fondamentalement le constitue un l'établit, par une communion à la même matière, dans une fraternité réelle plus ou moins éloignée, toujours vraie. Est-ce à dire que nous serons humanitaristes? Non. De ce principe, découle un amour de chacun pour tous; mais un amour éclairé. La parenté des corps devra souvent céder le pas aux intérêts supérieurs des âmes, aux intérêts des personnes. Nous repoussons donc les formules grégaires abstraites de civilisation. Ce n'est ni pour les classes, ni pour l'humanité que l'on doit travailler, c'est pour les hommes de l'humanité.

Un ordre vraiment humaniste, un ordre personnaliste sera un ordre d'équilibre. Il tentera de concilier, en les neutralisant par les extrêmes, les ambitions légitimes et les ambitions désordonnées des hommes d'une même collectivité, si possible de tous les hommes.

Au nom du même personnalisme concret ajoutons un mot à ce que nous venons de dire des formules humanitaristes. Nous repoussons toutes les conceptions chimé-

riques qui posent l'humanité comme une pacifique fraternité, la civilisation comme une embrassade perpétuelle par-dessus les frontières nivelées. L'homme théorique que ces systèmes divinisent n'a jamais existé. Ne peut-on rêver toutefois d'un humanitarisme épuré, d'un humanitarisme personnaliste? Ce que nous avons dit plus haut semble à première vue favoriser cette position. Sans doute, un humanitarisme humain est pensable. Cependant, un tel mythe est inacceptable en pratique à cause de sa transcendance. Vouloir engloutir toute l'humanité, tous les hommes dans un état unique est la pire des utopies. Inutile d'exorciser ces vocables plus sonores que réalistes quand l'on songe que dans les limites d'un même Etat restreint la paix demeure presque toujours précaire, quand l'on médite, ne fût-ce qu'un instant, sur les exigences monstrueuses des multiples égoïsmes humains.

Et ceci nous amène à parler des nationalismes. Ils sont absolument légitimes et nécessaires. Si nous rejetons le *mythe* d'une seule collectivité humaine, nous n'avons pas le droit de nous insurger contre le *fait historique* des collectivités particulières ou nations. Toutes sortes de causes concourent à l'établissement de ce vouloir-vivre collectif, qui constitue essentiellement le nationalisme ou le patriotisme. Le pays, la race, la langue, la religion, les coutumes locales: autant de facteurs existants avec lesquels la civilisation doit compter. D'ailleurs, le patriotisme est fondé en personnalité humaine. La parenté du sang, proche ou lointaine, l'unité de la langue et parfois de la religion, la communion aux mêmes coutumes, la cohabitation sur un même sol établissent des liens si forts entre les personnes que les idéologies contraires ne peuvent

que les ébranler superficiellement. Qu'on songe à la France, perpétuellement divisée en temps de paix, une comme un poing sur les champs de bataille. Enfin, la personne, vivant dans un milieu concret, et non point dans l'air, porte en elle-même, de par son fondement individualiste corporel, des parentés, un besoin de coopérer, de collaborer, une telle impuissance à se suffire à elle-même qu'elle doit vivre en société.

Cependant la même horreur de l'abscons, en un domaine où l'homme concret est en cause, nous poussera à répudier le nationalisme raciste, culte abstrait de la race qui incite les personnes à se sacrifier impitoyablement pour promouvoir l'expansion, la domination, voire l'hégémonie mondiale d'une entité unique. Le racisme et l'impérialisme outrancier: double bêtise, l'allemande et l'anglaise.

Nous nous prononcerons pour le patriotisme: amour concret du sol natal, amour préférentiel que se doivent entre eux les hommes d'une même origine et d'une même langue, unis dans les limites d'un même territoire et rapprochés plus intimement encore par une vie en communauté de coutumes et d'idéal. (1)

(1) Il importe de bien distinguer entre nationalisme et patriotisme. Assez souvent, le nationalisme met davantage l'accent sur l'idée raciste, et ne va point sans inconvénients graves. Chez nous, en Laurentie, ce vocable a reçu de l'usage un sens particulier. Dans un même pays, deux races; mais point deux races fondues en une même nation. Deux races dont l'une veut écraser l'autre. Pour les Canadiens anglais, un patriotisme: le pan-canadien anglicisateur. Voilà la difficulté d'ordre historique qui nous a poussés vers le mot nationalisme. Parler de patriotisme canadien serait pour nous affirmer une identification avec la majorité anglicisatrice. Pour exprimer notre vouloir-vivre nous avons eu recours au mot nationalisme.

Nous retrouvons ici la même distinction plus haut mentionnée, la même hiérarchie des valeurs. Nous ne saurions admettre la démission de l'homme concret au profit du mythe nation ou du mythe race. Les hommes d'une nation ne sont pas pour la nation. Ils sont la nation. L'Etat, la nation, entités qui meurent ou qui mourront, n'ont pas le droit de se constituer fin ultime d'êtres dont la destinée ne se limite pas à cette vie. Ces organismes sont des fonctions des personnes: ils doivent procurer à celles-ci une paix et une aisance relatives dans la poursuite de leur accomplissement à la fois temporel et éternel.

Par ailleurs, nous répudions le statisme, le dilettantisme et l'égoïsme: toutes les positions de fausse sécurité. Parce que la socialité est temporelle, il ne suit pas que travailler à son maintien, à son bon ordre, à son meilleur fonctionnement soit une oeuvre stérile et servile. Au contraire, toutes les personnes (incrustées dans le social par leur fondement personnaliste ultime, le corps) ont en même temps que des droits, en face de la socialité, des devoirs corrélatifs. Pour assurer le succès humain et le succès social de chacune des personnes, il faut que toutes concourent dans la mesure de leurs forces au bon fonctionnement de la cité et de la chose publique en général. Ici, il s'agit évidemment d'un concours plus ou moins médiat, adapté à la forme de gouvernement qui préside aux destinées de tel ou tel pays où l'on rêve de voir s'établir un ordre personnaliste.

CONCLUSIONS

Résumons et précisons ces données élémentaires d'une métaphysique du personalisme. Ce qui existe dans l'espèce humaine, ce sont les hommes. Ces hommes sont tels individus par leur corps. Mais l'homme est plus qu'un individu, il est une personne. Et ceci, par son âme. La forme spirituelle et immortelle qui pose dans l'être, qui conserve et qui anime chacun des corps unifie toutes les activités de l'individu, l'élève en même temps à la dignité de personne.

D'où le double aspect déjà signalé dans l'homme. Par un côté de lui-même—le côté individu—il est soumis à la société, à un Etat déterminé, auquel il se rattache par la parenté plus ou moins lointaine du corps. C'est l'aspect social, commun, de la personne humaine. Ce point de vue, étroit en somme, est le fondement de l'ordre social personaliste, il n'en est point l'aspect formel. Cependant, nous ne divisons que pour réunir aussitôt. Ce premier aspect d'une réalité unique (la personne) n'est point séparable en fait du second: l'aspect formellement personaliste. Si l'on considère la société comme telle, on s'aperçoit qu'elle est composée de personnes et non d'individus. L'intelligence et le vouloir sont les deux facultés qui lui permettent d'exister d'une manière stable. Cependant, si la société s'épanouit dans le personalisme, il ne faut pas oublier qu'elle repose en somme sur les nécessités de la matière. Un réalisme complet n'a pas le droit de nier le corps sous couleur de spiritualisme.

Insistons un peu plus sur la richesse intime du point de vue formellement personaliste. La personne humaine, si on la considère comme telle, ne dépend que de Dieu,

créateur de la forme. Elle n'est soumise qu'accidentellement (*ratione corporis et individui*) au temps et à l'espace. Elle transcende la société temporelle par sa fin qui est d'ordre éternel; encore qu'elle ait besoin en fait d'utiliser les contingences, les autres personnes, comme moyens de salut. Dieu sauve l'homme par l'homme. Mais ceci dépend du fait que l'homme est aussi essentiellement corps qu'il est âme.

Emprisonnée dans les limites étroites du corps, la personne tend irrésistiblement à se dépasser. L'esprit cherche constamment à faire éclater la matière. Quoi d'étonnant? L'état du spirituel enfermé dans le corporel peut-il être autre chose qu'un état de tension? La personne en tant que personne a donc pour caractéristique, pour opération spécifique, qu'elle tend sans cesse à *se dépasser pour se réaliser*. Son malheur et sa gloire sont qu'elle ne le peut pas. Certes, l'homme n'est pas un ange. Cependant, il est en un sens un être en tendance vers l'angélisme. Qu'il le veuille ou non, l'homme, orienté vers la plénitude de la vie, vers Dieu connu et aimé, s'en va vers la mort, angélisme irrémédiable.

L'âme cherche sans cesse à s'évader du corps. Elle ne veut pourtant pas consciemment cette rupture. C'est l'homme qui vit et non point l'âme seulement; et l'homme a peur de la mort. Implicitement toutefois, son âme tend à franchir les limites de l'espèce où elle est embourbée dans la matière, loin des pleines lumières de l'être. L'homme ne se rend pas compte que se réaliser, c'est se détruire. Pourtant, cela est. Vérité beaucoup plus facile à comprendre quand on se met en face de l'homme en état de grâce. Celui-ci s'achemine vers une vie d'ange de

lumière; tandis que le pécheur croule vers les abîmes démoniaques. L'âme en état de grâce reçoit de ce chef, en même temps qu'un "agrandissement ontologique" de la personne, un désir formel, sinon explicite, de s'unir à Dieu intuitivement à la manière des anges. C'est là l'achèvement définitif de la personne.

Voilà donc en quel sens bien précis la personne (qui est soumise à la société par une partie d'elle-même) la transcende par ailleurs. Voilà pourquoi la personne doit nécessairement vivre en société, mais en même temps demeurer pour la société plus qu'un moyen, une fin. Socialement, la personne humaine est un transcendantal tout autant que l'être et le vrai le sont ontologiquement. Nul inférieur de l'être ne peut confisquer l'être. Ainsi nulle société n'a le droit de toucher aux droits inaliénables de la personne.

Les grandes lignes d'une civilisation personaliste découlent des principes que nous venons d'énoncer.

Une civilisation de vie. Une civilisation qui s'adapte à la vie des personnes, qui respecte les vivants. C'est la personne qui vit, c'est elle qui transmet la vie. Au cours des derniers siècles nous avons perdu (dans le monde occidental) le sens de la vie, la joie de vivre. Nous avons perdu la joie et nous nous complaisons dans les plaisirs.

Or la vie de la personne est par sa nature une vie montante, une vie insatiable, insatisfaite, une vie qui aspire à se dépasser, une vie toute tournée vers l'au-delà. Les hommes sont des pèlerins de l'infini, sans cesse sur la voie de leur achèvement définitif en Dieu. Ce besoin de Dieu, pressenti dans la gangue des instincts élémen-

taires, comment veut-on le concilier avec les aspirations matérialistes que des hommes dévoyés, affolés, ont assignées comme normes du bonheur humain?

Pour que la vie soit respectée, pour que la vie soit vécue, il faut que certaines vertus bannies renaissent. C'est ici que nous rejoignons les merveilleuses encycliques des papes modernes.

Une civilisation personnaliste est une civilisation de justice et de charité. Justice pour toutes les personnes, parce que toutes ont le droit non seulement d'être mais de vivre. Justice non point stricte, non point mathématique, comme la justice d'aujourd'hui, mais justice imprégnée de charité. La charité est la vertu personnaliste par excellence. Qu'est-ce que la charité sinon l'épanouissement extérieur de la bonté? La charité, la bonté ne sont pas uniquement des vertus divines; elles sont aussi rudement fondées en nature humaine. Sans elles pas d'humanité possible, pas de transmission de la vie, pas de famille, pas de société stable. Nous avons vu plus haut que la bonté n'est pas innée en l'homme, qu'elle est durement combattue. Elle demeure l'idéal, la tendance irrésistible de la personne humaine. L'âme de l'homme tend au bien, au bon. Elle s'égare souvent sur les objets. Son instinct profond ne saurait dévier parce que la nature humaine, même déchue, ne peut abolir en elle l'intelligence et le vouloir: ces deux facultés qui cherchent conjointement à découvrir et à étreindre dans l'être la bonté.

Bien plus, ce besoin de la personne de se dépasser sans cesse est une soif de bonté. Plus la personne est affinée, plus elle tend lucidement au bien, plus elle comprend

que le bien véritable n'est pas un égoïsme, un individualisme implacable. Elle comprend le mot de saint Thomas: *bonum sui diffusivum*. Elle veut faire rayonner le bien; elle sent qu'elle se dépasse déjà beaucoup dès cette vie en imitant l'acte essentiellement divin de la diffusion gratuite de la bonté. Pourquoi le bonheur s'enfuit-il de notre monde pour laisser place à l'inquiétude? Parce que l'homme a renoncé à faire du bien aux autres hommes, parce qu'il veut cette chose horrible et naïve: s'approprier tout le bien. Nous rêvons d'une civilisation qui reviendrait à une charité diffuse.

Comme l'on comprend mieux encore cette charité vraiment personaliste quand on s'élève au personalisme transcendant que l'élévation de l'homme à l'ordre de surnature impose au monde pour le scandale des orgueilleux et la glorification des simples. Le chrétien qui prendrait vraiment conscience (comme celui des premiers siècles) de cette suprême parenté personaliste des âmes: l'état de grâce, pourrait-il oublier le fait réel (bien que mystique) du Christ dans ses frères? Toutes les personnes en grâce sont liées entre elles dans le même corps mystique du Christ. En chacune d'elles une "superindividualisation entitative" s'est inscrite qui les pose à la lettre membres d'un même organisme spirituel dont le Christ est la tête. Et c'est la charité surnaturelle. (1)

C'est aussi pourquoi un Maritain, parlant de la réalisation d'un ordre personaliste, l'appelle "une nouvelle

(1) Il ne s'agit évidemment pas dans ce développement de la charité vertu théologique.

chrétienté". En pays chrétien n'est-ce pas une sorte de blasphème: prêcher un ordre purement temporel, fondé sur les seules valeurs d'ici-bas? N'est-ce pas surtout une nouvelle forme de mutilation de la personne dont l'aspect essentiel est mis de côté?

Enfin, un ordre personnaliste adéquatement entendu, envisagé sous son aspect philosophique et théologique, est peut-être inconcevable sur terre dans sa plénitude. Nous verrons bientôt qu'essayer de réaliser une partie d'un tel programme est non seulement un besoin de la personne, mais aussi un gage de plus grand bonheur et sécurité sociaux.

François HERTEL

Talon en face de son oeuvre ¹

Talon venait d'élaborer un programme à vues immenses, autant que solidement unifiées. Qu'en ferait-il? D'ores et déjà la Nouvelle-France détient cette fortune assez rare ici-bas, pour tout pays, d'avoir à son service un homme et une politique. Car il se fait dans le monde, comme l'on sait, deux sortes de politiques: une grande et une petite. La première, celle des esprits routiniers, sans envergure ni puissance, qui se laissent devancer, bousculer par les problèmes, incapables de les prévoir et de les maîtriser; incapables surtout de les embrasser dans leur hiérarchie, dans une vue ordonnée, ne sachant les résoudre, pour cela même, que mal ou à demi, sans s'apercevoir de leur dépendance, sans même la soupçonner. Politique morcelée, fragmentaire; politique éparpillée, toujours perdue dans la forêt des futilités, politique de tâtonnements, de hasard, où l'on corrige les essais avortés par d'autres essais de même venue. Partie d'échecs où il ne manque aux joueurs que de savoir ce que c'est qu'un échiquier.

Et il y a l'autre, celle des esprits ordonnés, synthétiques, celle des vrais gouvernants qui voient de haut et dans une vue d'ordre la vie d'une nation, d'un pays. Non qu'ils se représentent la politique comme le jeu d'une mécanique rigide; ni qu'ils ignorent la part des

(¹) Conclusion d'un cours d'Histoire du Canada professé cette année par l'abbé Groulx à l'université de Montréal. Le cours avait pour titre: "Une politique coloniale organique".

contingences en histoire, ni les réflexes de la psychologie collective; ils savent néanmoins ce que l'une et l'autre exigent de réglé et d'organique; dompteurs de fleuves qui n'y oublient point la part d'irrésistible, mais qui savent aussi ce qui y peut être dirigé, canalisé. Loin de se laisser déborder par la multiplicité des problèmes et des faits, ils travaillent à les faire entrer dans une synthèse vigoureuse. D'instinct ils vont d'ailleurs aux problèmes capitaux, centraux, assurés que les causes maîtresses mises en action, un ébranlement fécond se transmet et se prolonge par tout l'organisme national. Politique de puissance, de continuité, politique à longue portée, parce que fondée sur les lois profondes de l'économie humaine.

Talon ne trouvera pas son chemin libre de tout obstacle. À la cour, ses projets effraient; on ne s'y prive point de lui mettre des freins. M. de Salières, qui voit fondre, autour de lui, son régiment, rembauche pour le service militaire ceux que Talon embauche pour la terre. M. de Courcelles, qui n'a que de petits défauts, mais qui les a vigoureux, et qui se plaint de n'avoir rien à faire, s'essaie à faire quelque chose en suscitant à l'intendant le plus d'ennuis possible. Et, certes, il faut en convenir, les hommes d'action de l'espèce de Talon sont bien encombrants pour ceux qui ne font rien ou qui ne trouvent rien à faire. Pour suffire à toutes ses entreprises, l'intendant ne dispose que d'un modeste, d'un maigre budget. Cependant, s'il a peu, chacun voudrait qu'il dépensât beaucoup.

Il s'en tire par une prodigalité d'encouragements, encouragements de toute forme qui font que sa politique

pourrait s'appeler une politique de stimulants. Hommage, en définitive, au courage, à l'énergie des colons, à ces Français qu'il a vus à l'oeuvre, et qui n'ont besoin que d'être excités, soutenus, pour donner magnifiquement. En ce pays si affreusement éprouvé, n'a-t-il pas suffi des premiers secours du roi pour redresser les volontés? En 1664, le Conseil Souverain de Québec termine une lettre au roi par cette conclusion on ne peut plus émouvante: le Conseil ne doute plus, assure-t-il, que "de ces contrées désertes, (Sa Majesté) ne face un royaume considérable". Et les signataires de la lettre d'ajouter: "Ce qui nous donne et à tous les habitans et François et sauvages des satisfactions si grandes et des joyes si parfaites qu'il nous seroit impossible de les pouvoir exprimer..." Talon demande au roi des gratifications en argent pour les bons travaillants, les hommes d'entreprise. Mais, à défaut d'argent, il fait miroiter les récompenses honorifiques. Il sollicite des lettres de noblesse pour les sieurs Godefroy, Denis, Le Moyne et Amiot, "quatre habitans de ce pays des plus considérables et pour leur naissance et pour leur zelle au service de Sa Majesté". Des lettres de noblesse, il en voudrait en blanc pour s'en servir comme d'appât, pour exciter aux grandes choses, pour couronner les méritants, les passionnés d'exploits, les initiateurs hardis en découvertes, en industrie, dans le commerce, dans l'exploration: à tous ceux-là, dira-t-il, qui travailleront "avec chaleur à l'avancement" des desseins du roi.

Il s'impose, du reste, et il entraîne, par son activité infatigable, prodigieuse, par son dévouement. Ainsi que lui a commandé son souverain, il entend faire, parmi

les colons aussi pauvres qu'héroïques, "fonction de Père commun". On le verra donc visiter de porte en porte les maisonnettes des humbles défricheurs, s'enquérir de l'état, des besoins de chacun, dans Montréal, dans les Trois-Rivières, au Cap-de-la-Madeleine, dans toutes les côtes au-dessus de Québec. Comme s'il n'avait pas assez de besogne sur les bras, il prie qu'on lui taille de l'ouvrage, qu'il plaise au roi de lui faire "quelque ouverture nouvelle pour donner à son zèle de nouvelle matière". On sent, au surplus, ici et là, en sa correspondance, qu'il eût souhaité agir avec une liberté encore plus pleine, débarrassé de toute contrainte. Il lui arrive de s'en ouvrir en des aveux qui paraissent bien calculés. Il ose demander au roi, par exemple, une commission à pouvoirs amples, très amples. Et le motif qu'il invoque est "qu'on ne peut trop autoriser un homme employé dans les lieux esloignés de l'autorité Royale, et où le Prince n'eschauffe pas ses sujets par sa présence".

Cette passion d'agir, de se donner, lui vient, sans doute, du fond même de son tempérament. Comme tous les hommes de son espèce, il connut l'exaltation des grands agissants: être, se sentir l'influx nerveux d'où partent des impulsions qui aboutissent à l'action créatrice. Un grand amour de son roi, de son pays, soutenait aussi ce petit homme débile. Il clôt l'une de ses lettres à Colbert par ces mots: "Je vous assure... qu'en tout temps vous pourrez disposer de ma fortune et de ma vie". Et sous sa plume, on peut le croire, ce ne sont pas clauses de style. Il a aussi grandement aimé le Canada. Dès le premier contact il a été conquis par le vaste et prodigieux pays. Non seulement il a eu foi en son ave-

nir. Cet avenir, il l'a pressenti sous l'aspect de grandeur. Entre tant de textes où il s'en est exprimé, je ne retiens que celui-ci pour son allure vraiment grand siècle: "Je ne suis pas homme de cour et je ne dis pas par la seule passion de plaire au Roy et sans un juste fondement que cette partie de la monarchie françoise deviendra quelque chose de grand."

Lionel GROULX, ptre.

Causerie avec un rhétoricien de France

Paul-Emile B., âgé de 17 ans, est en rhétorique. Il me parle avec un enthousiasme tempéré de crainte de son futur baccalauréat. Les mots défilent clairs, nets, rapides. Le Français a ce privilège de parler vite et de ne jamais mâcher les syllabes. Il est le contraire d'une "bouche molle". On ne rencontre pas chez lui cet empâtement de la voix, ces lourdeurs syllabiques, cette nullité tonique qui nous caractérisent. Il possède aussi par instinct et par éducation le mot juste. Son vocabulaire est très varié et fournit immédiatement le terme voulu. Il s'y mêle un argot que moule et ennoblit cette prononciation correcte. Il dira: *rigolo* pour *révoluer*, *se carapate* pour *se sauver*, *bouillon* pour *mare*, *louper* pour *manquer*, etc... À part ces quelques mots, mon jeune lycéen n'a rien de commun avec le parigot de la zone.

— Alors, lui dis-je, vous venez d'où? Vous n'êtes pas de Paris, car votre langage, tout en étant parfait, ne *chante* pas.

— Je suis de Nevers, un morvandiau.

— Ah! tiens, morvandiau. Vous avez lu *Comment on fait le pain en Morvan* de cet impayable Paul Cazin?... Nevers, mais c'est la patrie de Vert-Vert. Vous connaissez Vert-Vert, ce fameux perroquet, chouchou des bonnes Visitandines?

— Non, je ne connais pas...

— Mais on a dû vous parler de Gresset dans votre histoire littéraire.

— Oui, oui, Gresset, j'ai lu de lui *Le Méchant*, une méchante pièce. Le héros se marie et pas une fois il ne rencontre sa fiancée au cours de l'action. C'est invraisemblable.

— Il est aussi l'auteur de *Vert-Vert*, un poème célèbre, plein d'humour et de malice, comme on savait en faire au XVIII^e siècle.

— Ah! voilà, je m'explique pourquoi il y a chez nous le café Vert-Vert. Sûrement que je lirai ce poème de Gresset.

— Je vous recommande aussi *Le Carême impromptu*. C'est moins enlevé, mais quand même, ça vaut la peine.

La conversation continue, franche et directe. Mon jeune lycéen manifeste une attention qui confine à l'intérêt. Il me pose un tas de questions et, malgré moi, je me sens dériver lentement vers le ton professoral, c'est-à-dire détestable. Par bonheur, l'atmosphère n'a rien de scolaire et l'écueil est évité.

— Quel est ce gros livre que vous avez là?

— C'est la *Divine Comédie* dans la traduction de Pétrati. Vous connaissez Dante?

— Non.

— Oh! il faudra le lire, mais attendez plus tard, après votre philosophie. Vous y découvrirez un monde et ce monde ne cessera plus de vous hanter.

Cette ignorance de Dante me surprend. Serait-ce que le lycéen français n'en saurait guère plus en littérature que le petit-séminariste canadien? Combien de bobards, combien de louanges françaises et combien de condamna-

tions canadiennes n'ai-je pas entendues dans les cercles qu'il me fut donné de fréquenter à Québec et à Montréal? Voici une occasion de se renseigner. Certes, on dira qu'il ne faut pas juger une classe d'après un seul sujet et que je pêche radicalement, par généralisation hâtive, contre la logique. Aussi me garderai-je de conclure, me limitant à constater sans plus.

— Alors, qu'est-ce qu'on vous enseigne en littérature étrangère? Avez-vous un manuel? Connaissez-vous l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne?...

— Nous n'avons pas de manuel. On nous cite les noms qui ont influencé les écrivains français, comme Shakespeare, Byron, Goethe...

— Mais vous ne lisez pas les textes...

— Si, j'ai lu *Hamlet*, *Macbeth*. Oh! je n'aime pas Shakespeare. Il emplit la scène de meurtres et d'horreurs. Dans *Britannicus*, lui, il aurait tout simplement mis le banquet sur la scène, tandis que Racine le cache dans les coulisses. C'est du grand art.

Je reconnais là un de ces jugements classiques, héritage des fabricants de manuels qui empoisonnent les esprits neufs et leur enlèvent toute curiosité future.

— Vous reviendrez sur cette impression. Vous connaissez Rabelais?

— Oh! si, c'est qu'il est marrant, celui-là! Je n'oublierai jamais son Jean des Entommeures qui massacre l'ennemi à coups de bâton.

De toute évidence, mon rhétoricien n'a lu qu'un extrait. Il ne souffle pas un mot de Pantagruel, de Gargantua, de Picrocole ni de Panurge. Pourtant peut-on connaître Rabelais et ignorer ces immortels aventuriers?

— Parmi les romantiques, qui préférez-vous?

La réponse jaillit sans hésitation:

— Lamartine!

— Vous êtes bien de votre âge... Et Victor Hugo? Il est pourtant le mieux doué et le plus éternel de cette époque. On le trouve boursoufflé; on le traite de moulin à café et de baudruche en couleurs; personne jusqu'ici n'a détraqué le moulin ni crevé la baudruche...

— Je ne connais rien (sic) de Victor Hugo, si ce n'est le morceau de Casimir (resic), le sonneur de cloches. J'ai essayé de lire, quoi donc? ah! oui, *Les Travailleurs de la Mer*. C'est que j'en ai sauté des pages. J'ai lu aussi *Ruy Blas* et les *Burgravés* qui m'ont plu beaucoup.

Ce Casimir est délicieux. Pauvre Victor, tu aimais pourtant le pittoresque et le mot sonore. Cet âge est sans pitié!

— En somme, vous avez lu les plus mauvais ouvrages d'Hugo. Et parmi les modernes? Vous aimez Mauriac?...

Il ride le front et cherche sur le parquet. Il ignore ce nom. Toutefois, il connaît Claudel, mais à travers un professeur de troisième qui le honnit, le déclare "pour les initiés". Notre professeur de troisième à nous était en rhétorique. Il y a donc progrès ici. Je lui énumère d'autres noms, mais sans succès. En somme, sa science s'arrête au bout du manuel, au bout "du nez" de Cyrano. Après, c'est la terre inconnue. Comme nous naguère, lui aussi devra découvrir le monde contemporain, le monde où il vit, pense et travaille. Il me parle de ses auteurs préférés.

— Pierre L'Ermite, celui-là, c'est un écrivain. J'ai lu tous ses ouvrages. J'apporte en vacances avec moi *Comment j'ai tué mon enfant*. J'aime aussi, comment s'appelle-t-il?... il a fait des romans d'aventures, qui vous donnent le frisson...

A tout hasard je risque: Hector Malot?

— Oui, c'est ça, Hector Malot; son *Sans Famille* est épatant.

Il me cite encore René Bazin qui a donné de son pays de magnifiques descriptions. Il l'installe au pinacle de la littérature avec Bordeaux, Pierre Maël et autres assassins de l'art.

En vérité, ce rhétoricien ne dépasse pas le nôtre. Son cours ne lui donne guère plus que le nôtre ne nous donna. Au grand scandale de mes amis qui savent que je suis loin d'accepter notre système d'enseignement, j'oserais même affirmer que notre finissant a généralement brûlé l'étape Pierre L'Ermite, Hector Malot ou Xavier de Montépin. Ici les jugements sont secs, brefs, sans nuances et sans horizon. En peu de mots bien logiques, ce lycéen vous exécute un homme, serait-ce Descartes ou Fénelon. Il a parfaitement mémorisé ces catégories, ces ordres où l'on range les auteurs comme des sardines dans une boîte de fer-blanc. Il vous les répète sans même y ajouter une réflexion personnelle. C'est un dissecteur, un charcutier, qui avec cette simplification et cette rondeur de l'adolescent a vite pénétré les méthodes manuéliques. Sa curiosité se limite aux morceaux choisis de Calvet et de Desgranges. C'est par eux qu'il connaît des noms aussi vastes que Verlaine, Baudelaire, Leconte de Lisle...

Mais, je l'ai déjà dit, il révèle un don irrésistible de la parole, un sens inné du mot juste, ce bagoût qui sait exploiter jusqu'aux hémistiches et aux pastiches. Malgré son ignorance flagrante et ces confusions entêtées, il parvient à vous intéresser durant toute une après-midi. De sujets à peine effleurés, il tire des pétrarades d'exclamations, d'interjections, d'affirmations, soutenues par des gestes abondants et une mimique du diable. Et, suprême virtuosité, il en arrive même à nous en imposer, à nous mettre échec et mat, à nous faire réfléchir sur notre ignorance. C'est un prestidigitateur éblouissant, un admirable faux-monnayeur. Il explore habilement sa petite carrière et sait en faire résonner les filons imperceptibles. Là où notre rhétoricien s'embête de précisions et se refroidit sous l'immédiate vision de son court savoir, celui-ci franchit d'un bond toutes ces ignorances, galopant sur les noms propres qui étincellent, ne s'arrêtant qu'aux détails les plus imposants. Il a 17 ans; il jouit déjà d'une élocution que le nôtre trouvera plus tard (moins l'articulation), puisque, nous aussi, nous sommes de la race des beaux parleurs.

Ce jeune âge (on m'apprend même que le baccalauréat se passe généralement à 16 ans) semble un avantage qu'on ne rencontre pas chez nous, pays des rhétoriciens pubères et des philosophes mûris. Son inhabileté psychologique lui rendra impénétrable, semble-t-il, la philosophie qu'il aborde à 18 ans. Les nôtres, plus expérimentés, en profiteraient davantage. Le problème est à discuter. Un de mes confrères, homme aux statistiques et de science positive, m'assure que les ratages sont ici aburissants; ce que j'ai constaté à la première puissance chez

mon lycéen sévit à la deuxième chez le philosophe. Soit ! mais ces défaillances ne réparent pas les nôtres et n'empêcheront pas les classes de Lortie, de ses successeurs et succédanés d'être d'insipides corvées de mémoire.

Et le rhétoricien de France, jeune, éloquent, parfois barbant avec ses lieux communs, en viendra à se spécialiser avant l'âge où la tête nous pèle. C'est pour l'avenir l'avantage que je lui envie et pour l'instant sa liberté d'esprit, son absence de refoulements intimes, sa maîtrise de soi. Les ignorances philosophiques et littéraires comptent-elles vraiment en face de ces conquêtes ?

Mon jeune ami se lève et me serrant la main :

— Vous savez, votre monsieur Dante, je le lirais volontiers, mais c'est un peu gros...

O bonheur d'être rhétoricien à 17 ans !

Carmel BROUILLARD, o.f.m.

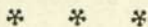
Problèmes gaspésiens

Dans vingt ans, lorsqu'une génération nouvelle, celle des vertébrés, aura purgé le pays du Québec de tous les conformismes annihilants et se sera emparée de tous les leviers de commande de notre vie économique et politique, il sera permis au Gaspésien de vivre chez lui, libre et fier. Pas avant.

Pauvre petit peuple isolé, perdu dans les brumes de l'Atlantique! Pauvres gueux obligés de se disperser aux quatre vents de l'Amérique pour quémander le quignon quotidien!

Mais au fait, la survivance gaspésienne, en quoi cela pourrait-il bien intéresser des *Canadians at large* (périssent la Gaspésie, pourvu que l'on sauve nos minorités louisianaises et haïtiennes!) ou à des Laurentiens du cerveau, mais pas du coeur ni des bras?

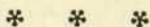
Avec la permission du directeur de l'*Action Nationale*, je m'en vais esquisser quelques traits de la Gaspésie pantelante sous l'étreinte des possesseurs et des adorateurs du veau d'or.



Limitée aux comtés de Gaspé et Bonaventure, la Gaspésie proprement dite, au recensement de 1931, n'avait que 78,049 habitants, dont 60,617 d'origine française, 16,268 d'origine britannique et 1,164 d'origines diverses. Il y a un quart de siècle, il y a un demi-siècle, même population, ou presque. Ce n'est un secret pour personne: le Gaspésien émigre sans discontinuité depuis l'époque "1880" où des consortiums américains ont mis une patte griffue et insolente sur le vaste intérieur de la péninsule, forêts, rivières, gisements miniers.

Mais ces 60,000 Gaspésiens de langue française qui sont restés au pays, leur condition physique est-elle au moins normale? Condamnés à l'oisiveté, à la misère, au paupérisme, depuis que la grande industrie a non seulement englobé la petite, mais paralysé tout ce qui n'est pas elle, à cause de ses moyens incontrôlés de production; désabusés de la mer et du sol qu'on leur a rendus odieux, leurs muscles et leur volonté faiblissent dans une anémie chronique. Regardez-les bien en face, ces paysans et ces pêcheurs: dans leurs yeux vous lirez l'angoisse que dissimule la fierté de race; sur les traits amaigris de leurs figures osseuses vous suivrez la trace de la misère criante, longtemps soufferte avec une foi religieuse indomptable. C'est douloureux à confesser, mais ce n'est que trop vrai: le bon petit peuple gaspésien s'en va vers la dégénérescence. Sans doute, l'alcoolisme y est-il pour quelque chose, pour beaucoup, parce que les côtes de la péninsule furent de tout temps et demeurent le paradis de la contrebande des alcools. Sans doute aussi faut-il voir là une conséquence du trop grand nombre de mariages entre consanguins, dans les débuts si pénibles de l'implantation acadienne. Mais même si ces deux causes n'existaient pas, il n'en resterait pas moins qu'une population *constamment sous-alimentée*, et dont le menu quotidien est excessivement peu varié, ne peut se développer de façon normale, ni physiquement, ni intellectuellement. Or les ancêtres ont vécu au poisson salé et au lard salé, et les descendants se sustennent toujours de ces deux mets basiques. Rien d'étonnant si la tuberculose et les maladies mentales, dont les moindres ne sont pas la superstition et le scrupule outrés, sévissent à l'état endémique

dans une contrée par ailleurs baignée d'air pur, embaumée de senteurs salines et résineuses.



Où en est la Gaspésie au point de vue intellectuel?

Quiconque a parcouru, fût-ce en diagonale, les pages toutes tragiques de son histoire, n'a pas manqué d'être frappé de la carence d'instruction dans le peuple. Echappés à coups d'héroïsme quotidien à la chasse à courre de l'automne 1755, les ancêtres se virent contraints de bâtir de toutes pièces un organisme économique qui assurât d'abord, à eux et à leurs descendants, la survivance matérielle. Un siècle durant, pour faire renaître de ses cendres, qu'on croyait éteintes et refroidies, l'infortunée petite nation acadienne, ils durent s'agripper tenacement à la seule planche de salut qui s'offrit à eux dans leur abîme économique, le monopole sans entrailles des pêcheries jersiaises Robin. Un siècle durant, plutôt que de mourir, ils se résignèrent à ployer leur rude échine sous le joug de ces brasseurs d'affaires et d'argent. Ils trimèrent dur sur des barques de pêche, de l'aurore au crépuscule, et souvent la nuit; ils pêchèrent et firent sécher la morue qui rendit milliardaires les Robin de Jersey et de Guernsey. Comme salaire, ils recevaient, non pas même un maigre argent, mais des marchandises, car les potentats avaient eu soin d'échelonner le long des côtes leurs fameux magasins jaunes, qui existent encore, chaînons toujours vigoureux de l'antique trame d'esclavage.

Un siècle durant, les Robin s'obstinèrent à priver les Gaspésiens de la possession du sol et de l'établissement d'écoles primaires. Des écoles? Pas besoin: en seraient-ils

plus habiles à la pêche? Et c'est ainsi que, dépourvus de cette arme radicalement nécessaire à l'émancipation de tout peuple, surtout d'un petit peuple paria, l'instruction publique, les ancêtres demeurèrent tout un long siècle la chose des Robins.

Peu à peu cependant, les braves missionnaires, à force de payer de leur personne, convainquirent les Gaspésiens que le seul moyen de s'arracher aux tentacules de la poulpe jersiaise, c'était de s'attaquer à la forêt riveraine et d'en conquérir le sol. Ils aimaient bien la pêche, les anciens, ils avaient ça dans le sang, mais ils comprirent et ils obéirent. Et c'est de cette époque (1860) que date l'émancipation relative des Gaspésiens, désormais groupés en paroisses, avec des prêtres et des écoles à eux.

Depuis la Confédération, la Gaspésie est demeurée une terre isolée du centre québécois, son développement, comme toujours, s'est opéré en serre chaude. Que vaut aujourd'hui son école primaire? Personne ne sera surpris d'apprendre qu'elle est de beaucoup plus arriérée que celle du reste de la province. Or depuis les enquêtes de M. l'abbé Lapalme et de M. Victor Barbeau, l'on sait, l'on admet que l'école rurale est bien débile dans le Québec. Ajoutons seulement que dans toute la Gaspésie on chercherait en vain une seule école de pêche, une seule école moyenne d'agriculture, un seul journal régional.

L'événement capital dans le domaine éducationnel, ce fut l'ouverture du Séminaire de Gaspé en 1926. Les Pères Jésuites, à qui S. E. Mgr Ross en confia la direction, se sont appliqués à former des jeunes chefs gaspésiens, qui d'ores et déjà bataillent ferme pour le relèvement de leurs compatriotes. La tâche est ardue, car il faut

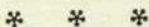
combattre non seulement les trusts et leurs affidés, mais aussi, ce qui est peut-être plus pénible, la passivité atavique de la masse. Toutefois, un large souffle d'espoir circule un peu partout et, pour peu que l'on sache s'unir, polariser ses énergies vers l'idéal commun de la libération sociale et nationale, dans deux ou trois décades une Gaspésie nouvelle surgira, rédimée, vigoureuse, belle et fière.



Rebâtir la Gaspésie, sur des piliers solides, oeuvre gigantesque pour une poignée de jeunes gens sans autres ressources qu'un peu d'instruction et de la bonne volonté. Déjà cependant leurs efforts sont conjugués en vue de conquérir l'économique, solage de l'édifice.

Economiquement, les Gaspésiens sont les serfs d'une petite caste ploutocratique. On objectera que c'est la condition ordinaire des Canadiens français de toutes les régions du Québec. Sans doute. Mais ailleurs, au moins, il y a le sol, il y a la paysannerie. En Gaspésie littorale —la seule cultivée—, les terres sont excessivement morcelées. Le grand problème de l'heure, c'est la conquête de l'intérieur, vaste domaine forestier. On le dit impropre à la culture. Entendons-nous. Si l'on veut parler de la culture comme elle se pratique dans la vallée du Saint-Laurent, par exemple, on a peut-être raison. Mais ce pays étant différent, il faut chercher une formule et des méthodes d'exploitation différentes. À la condition de l'appuyer sur la forêt, et de la pratiquer d'abord pour la famille et le marché local, l'agriculture est possible en Gaspésie sur de bonnes étendues.

Quant au relèvement des pêcheurs gaspésiens, il s'accomplira par étapes. Il faut faire d'abord l'éducation et l'organisation coopératives du peuple, puis pourvoir celui-ci de connaissances rationnelles et scientifiques en rapport avec son métier. Pour ne citer que deux exemples, l'océanographie et la préparation du poisson pour le marché, voilà qui demande une étude spéciale, technique. Il est temps de mettre au rancart les vieilles méthodes d'il y a cent ans et plus. Pourquoi nos pêcheurs ne pourraient-ils pas accaparer le marché de Montréal, qui enrichit depuis plusieurs années les pêcheurs des Provinces Maritimes?



Ces quelques lignes n'ont d'autre ambition que d'aider à faire connaître le vrai visage de la Gaspésie. À un moment où dans les milieux politiques on met plus que jamais l'accent sur le tourisme gaspésien—aux résultats encore problématiques pour le gousset du menu peuple—, il n'est pas inopportun d'aller au fond des choses, de préconiser des remèdes radicaux. Quoi qu'on dise, les hôtelleries les plus modernes, les *logs cabins* les plus baroques sont inaptés à tirer toute une population du paupérisme. Ce qui sauvera la Gaspésie, c'est d'abord et avant tout la possibilité de vivre de la mer, de la forêt et du sol. Jeunes Gaspésiens, orientez vos efforts en ce sens, et vous échapperez à la misère qui vous a marqués au front dès votre naissance!

Paul LE BLANC

Les cahiers des poètes catholiques

Voici trois cahiers, les premiers d'une nouvelle collection qui s'intitule: Cahiers des Poètes Catholiques (1). Cette collection se propose de grouper, pour les offrir commodément au public, à un prix modique, des oeuvres d'inspiration spirituelle. Elle n'accepte pas que des poètes catholiques, mais aussi les "témoignages spirituels et lyriques... de ceux qui, sans s'être ouverts encore à l'orthodoxie de la foi catholique, ont entendu sourdre en leur coeur et leur esprit l'émouvant appel du Christ".

Les Cahiers des Poètes Catholiques se proposent de publier surtout des oeuvres originales; ils se permettront toutefois quelques retours en arrière. Nous offrant des poètes de tous les peuples et de tous les temps, leur intention est de refléter "l'impérissable besoin de chanter Dieu dans sa majesté, sa création et ses serviteurs". Ils veulent "dresser une gerbe d'hymnes".

Outre les trois présents cahiers, comme avant-goût de ce qui paraîtra dans cette collection, nous avons sous les yeux une longue liste d'écrivains parmi lesquels: Rilke, Chesterton, Alphonse de Chateaubriant, Paul Claudel, Stanislas Fumet, Henri Ghéon, Francis Jammes, Jacques Maritain, Raïssa Maritain, Milosz, Francis Patmore, Péguy, etc.

(1) — Les cahiers des poètes catholiques, directeur-fondateur: Pierre-Louis Flouquet, 65, rue Van Artevelde, Bruxelles, 1937. I *Hymnes à l'Eglise*, par Getrude von Le Fort; II *Le Don de la Passion*, suivi de *Saint Elie de Gueuce*, par Patrice de la Tour du Pin; III *Le Déhanché*, par André Marcou.

Hymnes à l'Eglise

Les Hymnes à l'Eglise de Gertrude von Le Fort sont tout en hauteur. Elles partent de la limite du pays, avec tout le pays dépassé, ses richesses propres renoncées, tout le pays de la complaisance et même du repos. Hymne la plus pure, c'est-à-dire réduite à son seul jaillissement, sans aucun retour, tout ouverte. Elle s'appuie à la limite du pays, à la limite du don, à ce bout de la volonté verticale comme sur une solide colonne, un appui assuré par la force d'une ascèse proprement spirituelle, religieuse.

Ce n'est pas à dire que le pays soit renié, refusé. Mais nous sommes placés au delà de nos promenades en lui, de ces méandres et de ce voyage horizontal. Toutes les forces, toutes les sources sont prolongées et acceptées à la hauteur du don pur, sans retour. Point rivière, jet d'eau. Ainsi la transfiguration de la terre qui est belle par la lumière n'est plus un bijou désespéré qui nous est abandonné durant notre attente, mais un reflet de la Beauté présente, et qui accompagne l'élan de l'amour tout ouvert. Ainsi l'Eglise dit :

...Salue-moi, ma gracieuse image,
Terre, que le Seigneur emplit!

Hymnes de style flamboyant, qui jaillissent selon l'élan de l'amour, dans une méditation passionnée ou plus souvent dans l'allégresse de la reconnaissance et d'une dévotion émerveillée. L'âme y repasse ce qu'elle a reçu de l'Eglise, et les beautés de l'Eglise, et l'Eglise repasse les dons de Dieu. Ces vers sont, selon l'image dont se sert Claudel dans la préface, comme des vagues qui se poursuivent et jaillissent dans la lumière. La ferveur y

trouve des accents d'une grande éloquence et la tendresse, des images exquises. Par exemple, l'Eglise parlant à la Vierge :

Je suis une coupe altérée.

Mais tu es une pleine mer du Seigneur.

Mais ce qui caractérise surtout ces poèmes, c'est le souffle, souffle de l'amour inépuisable, et qui va jusqu'à l'emportement.

Le don de la Passion et

Saint-Elie de Gueuce

Le second cahier nous présente : Le Don de la Passion et Saint Elie de Gueuce, pièce en un acte, de Patrice de la Tour du Pin.

Ces oeuvres font partie d'un vaste dessein, d'un "chant sur les thèmes de la vie intérieure de l'homme", dont l'ensemble s'appellera : une somme de Poésie. Cette Somme comprendra dix-sept livres et aura pour centre le Traité de la Vie Recluse en Poésie.

Un tel dessein laisse prévoir d'abord l'envergure du poète. Le Don de la Passion nous découvre un poète touffu, étendu et profond, riche en images, en chants qui se prolongent, et doué d'un souffle large.



Boris de Schloëzer marquait une distinction entre l'art classique, qui cherche à réaliser parfaitement les règles, à offrir une parfaite architecture, et le romantique, qui

poursuit la vie, cherche à s'y conformer, à s'y intégrer. Selon cette distinction qui, plaçant l'artiste au milieu d'un double regard, indique en quel sens, chez tel ou tel, passe le courant de l'intention, Patrice de la Tour du Pin se place parmi les romantiques. Son regard porte sur la splendeur intérieure plutôt que sur le rayonnement de la beauté plastique, il est occupé de poésie plus que d'art, d'être plutôt que de faire. Ceci sans aucune intention restrictive, mais pour indiquer une tendance, la direction du courant. On peut dire que l'artiste chez lui, qui est grand, est au service du poète. Pour Patrice de la Tour du Pin la poésie est un mode de vie, la forme naturelle de la vie à une certaine hauteur de cette route continue du sang de l'homme.

L'art de Patrice de la Tour du Pin se place dans le domaine intérieur, où il s'agit de reconnaître le sens et de l'offrir dans la forme vivante de son surgissement. C'est la plus proche compagnie possible tenue aux mouvements de l'être, aux présences intimes.

Toutefois, cette intimité avec les présences intérieures ne prend pas ici un caractère d'immédiat, grâce à cette "hauteur" constante où la vie prend forme de poésie. C'est précisément dans la constance de l'échange entre ce lieu élevé et la vie, entre le mystère et le sens, que cette oeuvre prend sa densité atmosphérique, sa profondeur résonnante, sa chaleur.

Le Don de la Passion se "joue" dans ce pays de l'homme qui nous apparaît riche, profond, étendu et d'une continuité puissante dans cette ample création. Pays murmurant, plein de signes et de voix que le poète, attentif parmi la masse du mystère, distingue et interprète, signes

rayonnants qu'il éprouve et nous offre dans une splendeur singulière. Il est l'habitué du lieu. Nul comme lui ne le connaît pour l'avoir éprouvé à profusion, parcouru en tous sens, retourné et fouillé par la cruauté de l'homme et par le jeu du poète qui interchange tous les étages, trouvant à cette hauteur-ci la forme où se reconnaît telle présence ailleurs.

Telle nous paraît cette "île", "point sûr de résonance", où chaque point est connu "en dilection", lieu intime et déjà élevé, et qui commande tout l'univers du poète, lieu contemplé et de contemplation, lieu déjà de transfiguration. C'est le domaine propre du poète. Car chacun, parmi de plus humbles heurts et des signes plus ternes, cherche le sens. Et lui, c'est en ce "lieu sûr de résonance" qu'il a pu saisir, parmi toutes les présences connues, celle-là à la suite de laquelle il s'avance en un lieu dont il dit :

Je ne reconnais rien, ce n'est plus mon refuge,
Mon île ne pouvait s'étendre jusque là.

Ainsi "la piste relevée dans le hasard des ombres"
mène le poète, par delà l'interrogation angoissée :

S'il fallait être ensemble pour vivre un mystère
A deux palpitations et qu'on ne puisse l'assouvir

et lui fait trouver

Au cœur de nous, le Cœur de la passion Divine.

Il recueille l'enseignement de celui qui

...a repoussé le sens des créatures
Et leur portée d'amour à l'extrême de la mort,
Pour qu'elles ne soient pas à l'étroit...

Maintenant :

Nous étions bien entrés dans la mort à venir
 Et le sens convoité par la haute famine,
 Mais au-dessus des fonds qui semblent reposer.
 [...]

Il faut descendre maintenant vers nos retraites,
 L'annoncer aux absents qui n'ont rien entendu;
 Il n'est pas bon que seule, une crête ruisselle
 Et s'étoile, et qu'au bord d'une vallée perdue,
 Le plus petit reflet consolateur s'arrête...

Alors ce tragique, tendre et dangereux voyage, cette espèce de descente aux enfers, à ces paradis qu'habitent familièrement les animaux innocents et où pourtant des morts mystérieux, à qui les enfants ne rendent pas les honneurs,

...Les fonds de cendre et d'amertume
 Ne cessent de mouvoir mon sang de meurtrier.

On a tort de vouloir évoquer ces choses, on les défigure. Les lieux qu'on rend incomplètement sont méconnaissables. Mais comment se résigner à ne pas en faire part? Et encore, du moins, ces quelques mesures du chant :

Et je descendais seul, le plaisir d'être aveugle
 Promettant ma tendresse à tous les yeux qui m'épiaient,
 Laisant ramper mes mains sur les plus chères ombres,
 Mes saules, mes oiseaux de saules, mes sédentaires,
 Vous qui ne perdez pas la jouissance privée
 Pour vous mûrir dans les amours spirituelles!

En fin, le grave retour, le lointain que gagne le dépouillement et le silence, et qu'éclaire la promesse.



Ces notes sommaires tentent de situer vaguement un itinéraire mystique qui ne prend son sens, sa résonance

et sa valeur réelle que dans la perspective du poème entier.



Le Don de la Passion offre une matière d'une richesse et d'une noblesse admirables. Son architecture se déploie avec une largeur naturelle, selon de grands rythmes. Elle ne consiste pas dans la ligne extérieure d'un dessin logique, mais dans la composition de lieux intérieurs et de mouvements. Elle propose ininterrompu le courant entre l'obscurité et la splendeur du mystère. Elle offre une profonde perspective continue depuis la plus fondante tendresse prochaine, mortelle tendresse, jusqu'à la plus lointaine solitude, la plus dépouillée, ouverte sur une autre lumière.

Le déhanché

Le Déhanché d'André Marcou est une oeuvre plus inégale et de moindre envergure poétique. Sans doute souffre-t-elle de sa proximité pour nous avec le magnifique poème de Patrice de la Tour du Pin. Décrivant un itinéraire spirituel, l'auteur ne l'enveloppe pas dans une aussi large conception. Le sens n'est pas traité en un puissant contrepoint, par vastes mouvements symphoniques, mais s'ajuste, s'approfondit petit à petit. Le chant naît à mesure du choc et de l'aventure prochaine, selon la méditation ou l'élan mystique de la prière. La marche est successive.

Mais dans cette perspective plus réduite, l'oeuvre d'André Marcou n'est pas sans charme. Ce poème, qui

reprenant la méditation ou l'élan, les retourne, les détaille, les décrit, son sens est une assimilation du Christ pour une assimilation au Christ. Aussi la méditation sur l'Eucharistie y a-t-elle une grande part. C'est une évangélisation de la vie. A travers tout le livre, sa source, qui ne cesse de transparaître, c'est une disponibilité à l'amour, à l'Amour, la gamme complète depuis la disponibilité sensible, jaillissante d'adolescent, en s'approfondissant jusqu'au lieu plus ferme et profond de l'engagement intérieur.

Mais pourquoi passer si vite? Je retourne avec plaisir à ces pages empreintes d'une intime émotion où l'auteur s'achemine avec le Compagnon d'Emmaüs.

de Saint-Denys GARNEAU

Principes et description de l'organisation corporative

L'homme a besoin de la société: sans elle, il ne peut pas entretenir et développer sa vie physique, intellectuelle et morale. "L'homme, dit S. Thomas, est un animal social et politique, étant donné qu'il manque pour vivre d'une foule de choses dont il ne peut s'approvisionner seul." (1o Ethic. lect. 1a.)

Or, toute société humaine, pour répondre aux besoins physiques, intellectuels et moraux de ceux qui la composent, a besoin d'un chef qui impose à chacun le respect du droit des autres et dirige tout le monde vers le bien commun; car, dit S. Thomas, commentant Aristote: "S'il est naturel à l'homme de vivre en société nombreuse, il faut qu'il y ait parmi les hommes quelqu'un qui les gouverne. Là où existent des hommes nombreux, chacun pourvoyant à ce qui lui est avantageux, la multitude ne tarde pas à se disloquer, à moins qu'il n'y ait quelqu'un pour s'occuper de ce qui est le bien même de la multitude." (De Regim. Princ. lect. 1a. cap. 1m.)

Pour assurer le bien de tous et de chacun, le chef suprême de la société civile ne peut pas gouverner directement chacun des individus qui la composent; car la société civile n'est pas une simple agglomération d'individus; c'est une réalité vivante, une synthèse d'organes différenciés; sans doute, elle se compose d'individus et

de familles, mais ces individus et ces familles ne sont pas incorporés directement à la société civile; ils le sont par l'intermédiaire d'une foule d'autres sociétés formées, non seulement par les relations de voisinage et de territoire, mais aussi par les relations d'intérêts moraux et temporels. Ces sociétés multiples et variées constituent les rouages nécessaires d'un tout organisé à la manière du corps humain, avec une tête et des membres greffés les uns aux autres.

Dans le tout social, comme dans le tout humain, chaque membre doit remplir ses fonctions propres et l'influence de la tête ne peut se transmettre directement. Il serait ridicule d'imaginer un corps humain où chacun des organes voudrait se passer des membres qui le relient au centre, où, par exemple, les doigts refuseraient l'influence de la main, pour obéir directement à la tête, à condition que celle-ci intervienne le moins possible.

Cette absurdité s'est pourtant réalisée pour le corps social. Depuis un siècle et demi, dans le domaine économique, les individus ne subissent plus l'influence des sociétés qui devraient les relier à l'Etat; même l'influence de celui-ci est paralysée.

Les économistes libéraux ont obtenu que les gouvernements n'interviennent pas trop dans ce domaine et ont réussi à faire abolir les corporations qui, depuis le XII^e siècle, veillaient au bien commun de chaque branche de l'activité humaine.

Sans doute, ces organismes sociaux étaient viciés; mais, quand une chose nécessaire est viciée, faut-il la détruire? Il faut plutôt la réformer. En faisant disparaître les anciennes corporations, les révolutionnaires du

XVIII^e siècle, dignes précurseurs des bolchevistes du XX^e siècle, ont posé la cause des graves désordres sociaux qui, depuis lors, vont sans cesse s'aggravant.

En détruisant les anciennes corporations et en paralysant l'intervention de l'Etat lui-même, on a laissé l'industrie et le commerce sans aucun règlement; on a tout livré à la loi inhumaine de la libre concurrence absolue, c'est-à-dire à la loi du plus fort et du plus égoïste, on a abandonné la main-d'oeuvre — toute la classe des salariés — à la loi de l'offre et de la demande.

Et qu'est-il arrivé? Depuis lors n'importe qui peut devenir patron, même sans compétence ni honnêteté professionnelles, même sans argent: il suffit de fonder une compagnie par actions; en d'autres termes, on n'a qu'à faire souscrire le capital nécessaire par le public, à s'attribuer, pour l'idée géniale qu'on a eue, la majorité des actions communes, et à lancer l'entreprise. Ces années passées, une foule de tels patrons, n'ayant pour boussole que leur cupidité, se sont jetés éperdument dans les entreprises les plus payantes, ont attiré dans les centres industriels les populations rurales et ont produit à outrance, sans se préoccuper des besoins de la consommation. Bientôt, il y eut surproduction et surabondance de la main-d'oeuvre. Alors, ils abandonnèrent une partie de la population ouvrière au chômage, et imposèrent à l'autre partie les conditions qu'ils voulurent. Et ce fut, dans le monde ouvrier, le chômage, le paupérisme et la révolte. Les pays européens connaissent cette aventure tragique depuis un siècle; nous commençons à en faire la dure expérience.

Est-ce tout? Non! Sans aucune contrainte, les hommes d'affaires se sont jetés les uns contre les autres; et, après une lutte acharnée, ce fut le triomphe des plus forts, ce qui souvent revient à dire: des moins gênés par les scrupules de conscience. Voilà pourquoi, à l'heure actuelle, le monde gémit sous la dictature de l'argent.

Devant de tels désastres, la plupart des hommes publics ont compris que les forces économiques ont besoin d'être dirigées; et dans la plupart des pays on a fait des lois pour régir l'agriculture, l'industrie et le commerce. Mais ces interventions directes n'ont guère corrigé le malaise profond qui existe partout. Car les hommes publics, même les meilleurs, ne peuvent pas être compétents à la fois dans toutes les branches de l'activité humaine d'un pays ou d'une province; ils n'ont pas même le temps d'étudier tous les principaux problèmes et les besoins les plus urgents de chaque profession.

Dès lors, les lois qu'ils édictent sont nécessairement incomplètes et plus ou moins défectueuses. Et ces lois, par qui sont-elles appliquées? Par des fonctionnaires choisis la plupart du temps, non pour leur compétence, leur clairvoyance et leur honnêteté, mais pour les services rendus au parti.

Non! on ne peut impunément mettre de côté le principe de la hiérarchie du pouvoir. Dans chaque profession, comme dans chaque famille, chaque communauté et chaque localité, il faut une autorité immédiate qui, sous la surveillance de l'autorité suprême, fasse des lois pour cette profession et voie à leur application. Avant la révolution, cette hiérarchie bienfaisante existait. Pour chaque profession il y avait une autorité immédiate, qui, sous la vigi-

lance de l'autorité suprême, voyait au bien commun de toute la profession: c'étaient les conseils supérieurs des corporations. En les abolissant, alors qu'on aurait dû les réformer, on a porté une grave atteinte à l'Etat lui-même.

"Depuis que l'individualisme, dit Sa Sainteté Pie XI, a réussi à briser, à étouffer presque cet intense mouvement de vie sociale qui s'épanouissait jadis en une riche et harmonieuse floraison des groupements les plus divers, il ne reste plus guère en présence que les individus et l'Etat. Cette déformation du régime social ne laisse pas de nuire sérieusement à l'Etat, sur qui retombent, dès lors, toutes les fonctions que n'exercent plus les groupements disparus, et qui se voit accablé sous une quantité à peu près infinie de charges et de responsabilités..."



Il est donc urgent de faire revivre les corporations, non pas avec les défauts qui les avaient rendues si odieuses, mais telles qu'elles auraient toujours dû être; encore faudra-t-il *les adapter* aux circonstances actuelles, joliment différentes des circonstances du XIIe siècle.

L'Eglise, se basant sur ce principe de la véritable philosophie sociale, que l'homme a besoin de multiples sociétés pour vivre convenablement, demande, aujourd'hui comme autrefois, qu'on fonde des sociétés professionnelles, c'est-à-dire qu'on groupe ensemble tous les travailleurs, ouvriers et patrons d'une même profession. Car tous les hommes qui exercent une même profession, qu'ils soient patrons ou simples ouvriers, ont quelque chose de commun; la nature les incline à s'unir pour

protéger, contre les indignes et les incompetents, cette profession qu'ils ont choisie comme moyen honorable de gagner leur vie.

D'après la doctrine sociale chrétienne, tous les membres d'une même société ont une certaine égalité; ils ont tous une âme immortelle et les mêmes droits inaliénables; plus que cela, ils sont tous frères et doivent s'aimer mutuellement. C'est en vertu de ces principes sacrés que l'Eglise a fait abolir l'esclavage antique et qu'aujourd'hui, comme au moyen âge, elle demande que dans les corporations on ne fasse pas d'inutiles distinctions entre les différentes catégories de travailleurs; qu'on ne les groupe pas selon la place qu'ils occupent sur le marché du travail; car une telle distinction produit nécessairement la division entre les employeurs et les employés. Elle veut qu'on groupe ensemble les patrons et les ouvriers de chaque branche de l'activité humaine et que dans ces associations on donne les mêmes droits aux uns et aux autres.

Cela ne veut pas dire cependant que dans les corporations il ne doive y avoir aucune autorité. Au contraire, d'après la philosophie sociale chrétienne, dans toute société humaine il faut une autorité à laquelle tous obéissent. Aussi faut-il qu'à la tête de chaque corporation, il y ait un conseil supérieur élu par tous les membres de la profession, par tous les patrons et les ouvriers de quelque métier qu'ils soient.

L'autorité suprême du pays ou de la province abandonnera à ce conseil supérieur de chaque corporation le pouvoir de faire ses lois et d'en surveiller l'application. Ainsi le conseil supérieur de chaque corporation entret

dans la hiérarchie du pouvoir; il deviendra un organisme du gouvernement; il sera, pour ainsi dire, le gouvernement se rapprochant de chaque catégorie de travailleurs et s'adaptant à eux.

* * *

Mais comment grouper ainsi les travailleurs en organisations corporatives? Pour les professions dans lesquelles il n'y a qu'une seule classe de travailleurs, par exemple dans lesquelles tout le monde est patron, la chose sera facile: il suffira de les grouper en cercles régionaux. Les officiers de ces cercles régionaux se réuniront de temps en temps, par exemple tous les ans ou tous les deux ou trois ans, pour élire un conseil supérieur auquel le gouvernement reconnaîtra le pouvoir de rédiger ses propres lois et d'en surveiller l'application. Ainsi, il serait très facile, dans notre province, d'ériger l'agriculture en corporation; car nous avons l'Union catholique des Cultivateurs qui groupe les agriculteurs par cercles régionaux. Les délégués de ces cercles régionaux se réunissent tous les ans pour élire un conseil supérieur. Il suffirait que ce conseil supérieur reçoive du gouvernement provincial le pouvoir de faire les lois qui régissent l'agriculture et de veiller à leur exécution pour que, dans notre province, nous ayons la corporation de l'agriculture.

Mais là où il y a diverses catégories de travailleurs, où les uns sont patrons et les autres employés, par exemple dans l'industrie, la question est plus compliquée; Léon XIII suggérait les organisations professionnelles mixtes, c'est-à-dire composées des patrons et des ouvriers de la

même industrie. Les ouvriers, dans la plupart des pays, en particulier dans notre province, ont répondu nombreux. Les patrons, en général, n'en sentant pas le besoin, n'ont pas répondu à l'appel et ont continué à obéir à la libre concurrence absolue, c'est-à-dire à la loi du plus fort; c'est pourquoi, aujourd'hui, les plus faibles disparaissent les uns après les autres.

Ceux d'entre eux qui restent encore debout et qui veulent continuer à vivre n'ont qu'une chose à faire, s'unir! A l'exemple des ouvriers, les patrons d'une même industrie (par exemple, les boulangers) ou d'un même commerce (par exemple, les marchands de viande) doivent former des syndicats pour discuter leurs intérêts communs et aviser aux moyens à prendre pour ne pas être anéantis par les monopoles et les "chaînes", et pour empêcher la concurrence déloyale qu'ils sont forcés de se faire et dont tous ensemble ils sont victimes.

Alors on aura dans chaque industrie et dans chaque branche du commerce, d'un côté, les syndicats ouvriers et, de l'autre, les syndicats patronaux: donc deux armées rangées en bataille. Faudra-t-il s'en tenir à cela? Evidemment non. La situation serait pire qu'avant. On ne fait pas du syndicalisme pour le syndicalisme, mais pour parvenir à la corporation. Il faudra donc grouper tous les syndicats ouvriers et patronaux par corporations.

Comment unir ensemble tous les syndicats ouvriers et patronaux d'une même profession? En les fusionnant? Autant vaudrait dire qu'il faut les détruire; mais en fondant, pour chaque industrie, un conseil spécial ou un comité paritaire où les délégués de tous les syndicats ouvriers et patronaux de cette industrie se rencontrent.

raient. Par exemple, pour organiser la construction en groupement corporatif, il faut constituer un comité ou conseil spécial réunissant les délégués des différents syndicats patronaux et ceux des ouvriers de la menuiserie, de la maçonnerie, de la plomberie, etc. Ces représentants des différentes catégories d'employeurs et d'employés de la même industrie, disons toujours de la construction, étudieront ensemble les moyens de mieux défendre leurs intérêts communs (par exemple, les moyens de forcer tous les entrepreneurs à ne pas déprécier la profession par des constructions faites à la hâte et avec des matériaux inutilisables); ils discuteront les questions d'apprentissage, de salaire, d'heures de travail, etc. Ils en viendront à des règlements. Ces règlements, élaborés par des hommes au courant des moindres détails de leur profession, auront plus de chances d'être nuancés et adaptés que s'ils provenaient d'une assemblée de ministres et de députés, si sages ceux-ci soient-ils. Aussi bien, l'autorité civile, après avoir bien scruté ces règlements et avoir constaté qu'ils ne comportent rien d'opposé au bien commun, n'aura qu'à les sanctionner pour leur donner force de lois. Et ces lois, qui verra à les faire observer? Voilà encore une tâche délicate qui ne peut être accomplie sans heurts que par des gens qui connaissent très bien les circonstances locales et individuelles dans lesquelles peuvent se trouver patrons et ouvriers: elle doit être abandonnée au comité central de chaque profession.

Il est très important de le bien noter, pour que l'organisation corporative soit un moyen de rétablir l'ordre dans l'industrie et le commerce, il faut que les représen-

tants des ouvriers et des patrons soient en nombre égal dans les comités paritaires. Surtout, les délégués des patrons devront représenter tous les patrons en général, gros et petits, sans aucune distinction; un comité paritaire qui tiendrait compte surtout des gros employeurs pour fixer le salaire et les autres conditions de travail, qui leur donnerait une prépondérance quelconque, serait une arme des plus puissantes dans les mains des trusts en formation pour détruire les autres employeurs.

* * *

Enfin il faut que les membres des conseils supérieurs de toutes les corporations ne soient pas nommés par le gouvernement, mais élus par les divers syndicats ou cercles régionaux de la profession.

Les corporations dépendent du gouvernement, qui leur a donné la vie par l'investiture légale, dira-t-on peut-être; pourquoi l'exclure de leur administration, lui refuser même le droit d'avoir au moins un délégué dans les conseils supérieurs?

Mais c'est le gouvernement aussi qui donne la vie aux compagnies par actions en leur fournissant l'investiture légale: a-t-il pour cela le droit de s'immiscer dans leur administration, de nommer les membres du bureau de direction, même d'y avoir un représentant? Non pas. Vis-à-vis du conseil supérieur des corporations, comme vis-à-vis du bureau de direction des compagnies, le gouvernement n'a qu'un droit de vigilance. Il n'a pas le droit de s'immiscer dans leur administration.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas le droit de nommer les membres des conseils supérieurs des corpora-

tions? Il serait à craindre que bientôt ces comités paritaires ne constituent toute une armée de fonctionnaires dévoués bien plus à la cause du parti politique au pouvoir qu'au bien de chaque profession, et que ces créatures du gouvernement, à cause du patronage, ne soient choisies, non pas tant parmi les hommes réellement compétents, honnêtes et consciencieux, formés au prix de bien des sacrifices, que parmi les fidèles amis, c'est-à-dire les organisateurs émérites du parti au pouvoir.

Parlant du corporatisme italien, Sa Sainteté Pie XI écrit: "Il ne manque pas de personnes qui redoutent que l'Etat ne se substitue à l'initiative privée, au lieu de se limiter à une assistance nécessaire et suffisante. On craint que la nouvelle organisation syndicale et corporative ne revête un caractère exagérément bureaucratique et politique, et que, nonobstant les avantages généraux qu'elle procure, elle ne risque d'être mise au service de fins politiques particulières, plutôt que de contribuer à l'avènement d'un meilleur équilibre social."

Cela ne veut pas dire cependant que le gouvernement n'aura rien à faire vis-à-vis des corporations. Il devra les surveiller, surtout voir à ce que les membres des comités supérieurs ne fassent rien de contraire aux statuts de leur corporation et rien de contraire au bien commun. S'il les trouve trop indolentes et inagissantes, il devra les stimuler; si au contraire il les trouve trop entreprenantes, il pourra également les contenir. Le rôle du gouvernement, vis-à-vis des corporations une fois formées et en oeuvre, se trouve énoncé d'une façon lapidaire par Sa Sainteté Pie XI, dans cette phrase dont on a si souvent abusé, en la citant à tout propos: "Diriger, surveil-

ler, stimuler, contenir selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité."



Une fois chaque corporation formée, l'on n'aura ce pendant pas réalisé complètement le plan de reconstruction sociale proposé par le chef de l'Eglise. Le Souverain Pontife, s'appuyant sur la véritable philosophie sociale, tient compte de la nature humaine telle qu'elle est depuis la chute originelle, c'est-à-dire portée à l'égoïsme excessif. Aussi propose-t-il qu'au-dessus de toutes les corporations il y ait un organisme supérieur pour prévenir les exigences déraisonnables de chaque corporation. Car il veut qu'on fasse l'unité entre les diverses corporations d'un même pays en les mettant à même de comprendre que la nation sera d'autant plus prospère et plus puissante que chaque individu, chaque profession s'appliquera plus fidèlement à exercer sa spécialité, même à y exceller.

C'est pourquoi, au-dessus de l'organisation corporative, il faut nécessairement l'*organisation intercorporative*, il faut que les délégués des différentes corporations (par exemple, de toutes les corporations de la province de Québec) se réunissent de temps en temps pour étudier et promouvoir l'intérêt de l'ensemble et faire des règlements généraux, sans quoi l'organisation corporative deviendrait bientôt un instrument de désordre; car, si l'égoïsme individuel est possible, il peut aussi, hélas! y avoir l'égoïsme corporatif. Sans une solide organisation intercorporative, les employés et les employeurs d'une même industrie (par exemple, de la construction, de la

chaussure, etc.) pourraient bien s'entendre pour maintenir des prix de vente tout à fait disproportionnés au niveau du coût de la vie et nuisibles au bien commun.

Mais, avec une solide organisation intercorporative se vérifiera du corps social ce que l'Apôtre disait du corps mystique du Christ:

"Tout le corps, coordonné et uni par les liens des membres qui se prêtent un mutuel secours et dont chacun opère selon sa mesure d'activité, grandit et se perfectionne dans la charité."

J.-B. DESROSIERS, p.s.s.

CHRONIQUES

Dans la cité

Faire front

Rarement les Canadiens français ont-ils eu autant de difficultés à résoudre à la fois.

A Ottawa, les armements obèrent notre budget et préparent, matériellement et surtout psychologiquement, notre participation à une guerre que les conflits d'intérêts, les mystiques, les impérialismes d'hier et ceux de demain rendent inévitable. Or nos réflexes sont faussés. Contre ce danger immédiat, personne n'a su organiser la réaction victorieuse. Lotbinière, et Saint-Henri à un degré moindre, témoignent de notre myopie: on vote comme on voterait aux jours de calme plat.

M. Duplessis, aidé ou non de M. Hepburn et peut-être des Provinces Maritimes, se défend contre les tentatives centralisatrices d'Ottawa. Quelle tristesse que d'avoir à lutter âprement pour conserver des positions que nous jugeons insuffisantes!

Le syndicalisme catholique rencontre des obstacles innombrables. Il est coincé entre la démagogie des puissants, fidèles au credo libéral et individualiste, et la démagogie des "internationaux" qui glissent vers la surenchère pure et simple.

Coincées également, les classes moyennes: d'un côté, les chômeurs professionnels, que notre système installe dans la paresse et l'incompétence, de l'autre, la haute

finance qui joue et gagne sur presque tous les tableaux. Ainsi culbutent ou végètent les professionnels laborieux, les petits industriels et les petits commerçants, sous une tyrannie double dont l'action parasite la foule des honnêtes gens.

A l'intérieur, nos habitudes se gâtent de plus en plus. Nous demeurons un peuple de gâcheurs: aucun souci de ce qui s'appelait jadis la belle ouvrage; pour des raisons que nous examinerons plus tard, à l'amour du métier, qui s'en va par lambeaux, se substitue une recherche immédiate de l'Argent; et nous sommes victimes d'un mirage, car l'Argent même, nous ne le possédons pas. — Nous nous laissons abruti par la radio, par le cinéma, par une presse de pacotille; nos réactions s'émoussent, c'est un abandon, un assoupissement, comme si, après tant de défensives inutiles, nous éprouvions une lassitude mortelle.

Ni l'éducation ni l'instruction n'ont fourni le formidable effort de redressement que les circonstances et leur mission exigeaient d'elles. On s'agite, on défend par routine des formules usées à la corde, ou bien on consent à faire du rapiécage... Dans le camp des mécontents, on croit qu'il suffit de critiquer systématiquement.

Nous n'avons pas réussi à former une élite intellectuelle vivante. Il y a des efforts isolés, des réussites individuelles, mais quand posséderons-nous un véritable "climat de culture"?

Non seulement dans la chose mais jusque dans le mot, le national subit une crise de déflation. On doute. Morne inquiétude, désespoir où l'on sent que l'on s'enfonçe...

Faire front partout. Cela exige des hommes. Cela suppose qu'on n'accorde pas toute son attention aux difficultés immédiates, aux élections perdues ou gagnées: car ces victoires ou ces défaites bruyantes expriment l'état de nos âmes, et c'est bien avant le jour du scrutin qu'elles furent décidées. Mais inversement, il faudra accepter que nos vies ne soient point tranquilles; nous ne pourrons pas toujours nous retirer dans la chambre d'étude, nous devrons saisir les occasions qui passent. Lourde rançon: ainsi payerons-nous de vivre en 1938, et dans un pays bâti à l'envers.

Nos frontières seront bien gardées si le centre est vivant; mais comment la capitale tiendrait-elle quand partout les frontières croulent? Ici encore nous avons mission d'accepter une double exigence.

Rien n'est jamais gagné pour toujours, et bien peu de choses sont définitivement perdues. Ces difficultés, que nous énumérions tantôt, pourraient nous servir si nous consentions à vivre. Quittons cette attitude de défense qui ne nous promet plus rien, qui nous mettra les nerfs à vif ou nous laissera mourir de sommeil. Il y a des heures où le chef d'armée sait qu'il doit, pour vaincre, abandonner ses retranchements et courir sus à l'ennemi; où la patrie ne sera sauvée que s'il parvient à occuper des territoires nouveaux.

D'ailleurs, la relève se prépare. Des jeunes, plus profondément que nous, plus réellement, ont médité sur ces choses et retiennent ces leçons.

LE GUET

Saint-Henri, morne plaine...

Une fois encore, la voix de Québec a parlé: l'unité nationale est sauvée!

...la lutte était ardente et noire.

Il avait l'offensive et presque la victoire.

Les stratèges libéraux ont beau jeu maintenant d'affirmer leur foi inébranlable; à la vérité, jusqu'à la veille du scrutin, ils vécurent des jours de grande anxiété. Des ministres faisaient la campagne, sans relâche, tout comme de jeunes avocassiers faméliques fascinés par quelques dollars. Ils dispensaient le flot de leurs paroles avec un acharnement qui témoignait de leur inquiétude. Ils ont tout promis. Ils ont juré leurs grands dieux que jamais — jamais, c'est grave! — ils ne consentiraient à la participation du Canada à une guerre étrangère. Voire... Et le geste de Vimy?

Malgré pareil déploiement, l'issue s'avérait douteuse. Un troisième candidat divisait la clientèle du quidam Bonnier. L'entêtement de Bousquet: s'il eût été moins court, toute la face du combat aurait changé.

En somme, deux facteurs conféraient à cette élection un intérêt particulier. Il y avait surtout l'incontestable actualité du problème des armements canadiens, qui entraîne automatiquement notre assujettissement à la politique du *Foreign Office*. Il y avait aussi la personnalité dynamique, haute en couleurs, de Camillien Houde.

L'homme demeure extrêmement discutable. Tribun d'une rare puissance de persuasion sur les foules, on peut lui reprocher d'avoir galvaudé ses dons. Manque de convictions profondes? légèreté naturelle? goût des honneurs? il y a probablement de tout cela chez Houde.

Adversaire résolu d'une administration corrompue, il s'en faisait bientôt le collaborateur et le soutien dissimulé. Il n'y a pas un an, il professait un canadianisme à rendre jaloux les présidents eux-mêmes de la bonne-entente. Il revendique aujourd'hui l'autonomie provinciale et se pose en champion canadien-français. Tout cela est un peu inquiétant. *Camille dumps us*, écrivait récemment Ashley Cooper, au nom de ses compatriotes. Pour combien de temps?

Et cependant, dans l'élection de Saint-Henri, toute notre sympathie était acquise à Houde. Il s'agissait d'un principe primordial, qu'il était le seul homme capable de défendre victorieusement auprès d'une population ouvrière. L'événement s'est conformé à ce pronostic. Contre une organisation formidable, dans une élection partielle où le parti ministériel jouit toujours d'un avantage marqué, le candidat indépendant réussit ce tour de force: réduire de 17,000 à 4,000 la majorité du jeton libéral.

Un fait, entre plusieurs autres, contribue à expliquer le résultat. Saint-Henri compte 46% de sa population parmi les secourus de l'Etat. Cette masse oisive, on s' imagine bien, se laisse gagner sans effort par l'appât d'un avantage matériel immédiat, palpable. Allez donc entretenir les gars de Sainte-Cunégonde ou de la Côte Saint-Paul de la croisade des démocraties contre le fascisme terroriste!

Les armements? excellente affaire, penseront-ils. La fabrication des armes et des munitions, la construction de casernes et de manèges, tout cela donnera du travail. Assurer la défense de la côte du Pacifique contre les visées impérialistes des Nippons, coordonner nos préparatifs militaires avec ceux des autres Dominions, confor-

mément aux directives de l'état-major britannique, voilà qui enrichira les Canadiens français!

C'est la tragédie qui continue; la tragédie d'un peuple gouverné contre ses intérêts, sacrifié aux ambitions plus ou moins honorables de certaines gens.

Il n'y a pas à perdre courage cependant. Les apparences sont trompeuses. Si l'on se débarrasse l'esprit des idées toutes faites imposées par la presse partisane, il faut reconnaître chez les électeurs de Saint-Henri—comme à Lotbinière—la volonté de ne plus être dupes. Volonté qui s'exprime mal, faussée par un passé de traditions électoralistes (rouge ou bleu, et surtout rouge!), déviée de son sens véritable par une éducation nationale tronquée et une information unilatérale (1). Le jour viendra où nous assisterons au sursaut émouvant de tout un peuple. Ce jour, il faut mériter qu'il se lève.

D'après le premier ministre lui-même, nous n'aurons pas d'élections générales avant deux ans: la caisse électorale ne se refait pas en cinq secs, que diable! Deux années, cela ne suffit-il pas à éclairer l'opinion de nos compatriotes, à jeter les bases d'un mouvement de résistance, solidement axé sur notre répugnance à servir de marionnettes sanglantes? Il semble que oui.

La réponse appartient à la génération des vivants.

Roger DUHAMEL

des Jeune-Canada

(1) Fait à noter: le discrédit où sombre notre lamentable démocratie. Sur 42,000 électeurs, 28,000 ont jugé bon d'émettre leur opinion, soit 66 %. L'élu représente à peine 38 % de la population du comté. Le gouvernement de tous par tous! On me fait remarquer qu'à Lotbinière, monsieur J. N. Francoeur est lui aussi l'élu de la minorité, plus de 9,000 électeurs n'ayant pas usé de leur droit de vote.

Vie de l'esprit

Les compagnons de Saint-Laurent

Pour la foi, par l'Art dramatique;
pour l'Art dramatique, en esprit de foi.

HENRI GHÉON

Ils savent, ces jeunes gens, que leur technique n'est pas parfaite. Leur art manque encore de cette force et de cette liberté qui sont le fruit d'une longue patience et d'un travail ardu. Ils sont les premiers à l'affirmer. Mais il y a une grande ferveur qui les anime; et c'est avec une vive piété qu'ils accomplissent leur oeuvre.

Entreprendre de créer, au Canada français, un théâtre chrétien; oser suivre la voie des *Compagnons de Notre-Dame*; et vouloir continuer, ici, l'oeuvre de Ghéon, en France, tout cela n'est pas une petite affaire.

L'audace des *Compagnons de Saint-Laurent* ne laisserait pas de nous surprendre si nous ignorions quelle humilité et quelle bonne volonté marquent leur action. Aussi, pas la moindre prétention quand ils interprètent, pour le plaisir et l'édification d'une élite de l'esprit, l'admirable et si difficile *Noël sur la Place* (1) d'Henri Ghéon.

C'est que ces jeunes, après le succès du mystère de *Celle qui la porte fit s'ouvrir*, l'été dernier, se sont cru

(1) En spectacle réservé, le 18 janvier dernier. Les *Compagnons* avaient déjà interprété ce jeu les 18, 21 et 24—avant la messe de Minuit—décembre pour le peuple fidèle.

une vocation: cette communion si compréhensive du peuple — dont on appréhendait tant le verdict: comment répondrait-il à cette dramatisation du grand mystère de la Rédemption? se soumettrait-il à cette innovation du théâtre sur le parvis de l'église? — au jeu des interprètes ne témoignait-elle pas d'un besoin violent de la création d'un théâtre populaire que le peuple fidèle puisse entendre et qui réponde aux aspirations de sa foi? Il y avait, surtout, cette foi qui voulait se faire plus vive, plus réelle. Il y avait, aussi, leur jeunesse même qui demandait autre chose que des bondieuseries: un vrai théâtre qui marque leur vie et qui épanouisse dans son intégrité leur christianisme.

Ils prirent sur eux de satisfaire cette exigence de leur foi. Ce fut cette volonté ferme de créer, ici, un théâtre chrétien qui les groupa ensemble, une vingtaine de jeunes — de toutes les corporations, comme au moyen âge — autour d'un religieux qui ne demandait rien mieux que de les assister dans leur effort. Point d'hésitation possible. Leur premier geste est d'affirmer leur dessein: ils font leur cette double devise dont Ghéon fixa l'idéal aux *Compagnons de Notre-Dame*:

“Pour la Foi, par l'Art dramatique;

Pour l'Art dramatique, en esprit de foi.”

Ils se placent dans la lignée des grands auteurs dramatiques: Claudel, Marcel, Copeau, Ghéon; et la tradition du théâtre est renouée. Car leur audace n'est pas petite à ces jeunes et “l'audace seule est grande”, a écrit un jour Péguy.

Les exigences sont lourdes pour les nouveaux *Compagnons* qui s'aventurent dans une entreprise aussi difficile que de servir leur Foi et leur Art. Mais quelles douces consolations ne préparent-ils pas à leurs âmes avides du Beau et du Bien!

“Il n’y aura de théâtre, a dit Copeau, que le jour où l’homme de la salle murmurerait les paroles de l’homme de la scène en même temps que lui et du même cœur que lui.” Enfin, le peuple pourrait communier aux spectacles auxquels on le convierait. Il aurait un théâtre à sa portée, qu’il puisse entendre, qui réponde aux aspirations de son âme et qui l’élève aux cimes de l’Art.

Car ce théâtre populaire et chrétien, avant d’être populaire et chrétien, est d’abord un *théâtre*. Partant un *art*; et qui exige de l’acteur “qui sculpte à même le vivant” la même perfection que d’un sculpteur “qui oeuvre dans la matière brute”.

L’Art a toutefois une autre mission que de servir au simple divertissement intellectuel et esthétique de l’esprit. Parce qu’il est l’image la plus pure de la Beauté Incréée, le plus péremptoire témoignage de l’infinie puissance de Dieu, l’Art doit élever l’homme vers son Créateur. Ce doit être la raison première de son existence; et ce n’est que rétablir la hiérarchie des valeurs que de mettre son Art au service de sa Foi. Action discrète sans doute — car autrement il n’y aurait plus d’Art: il n’y aurait qu’apologie ennuyeuse —, mais réelle et humaine.

Et c’est ici que l’entreprise des *Compagnons de Saint-Laurent* retrouve tout son sens, dans la plénitude du

mot: à la fois, *direction* et *signification*. Que se prouve l'efficacité de leur oeuvre: sa nécessité présente.

Aujourd'hui que le Christianisme a tant à souffrir de la carence spirituelle des chrétiens eux-mêmes, seule une communion plus intime de chacun à la *vie liturgique* de l'Eglise rendra possible le "retour en chrétienté" et saura raviver notre foi languissante. Parce qu'il est populaire et chrétien, il ne peut y avoir pour le renouvellement de cette vie liturgique de moyen plus efficace que ce théâtre qui crée un climat de communion entre le spectateur et l'interprète et qui les fait participer à la plénitude de la Grâce, qui est la Foi dans la vie.

Ceux qui ont assisté, avant la messe de Minuit, au Noël sur la Place ne furent jamais mieux préparés à la célébration de la grande fête du Christinaisme; et jamais les spectateurs du mystère de *Celle qui la porte fit s'ouvrir* n'avaient compris avec une telle conviction toute l'extrême charité de ce grand mystère de la miséricorde d'un Dieu, que transposé dans le présent par ce drame choral.

C'est pourquoi nous la voulons grande, cette influence des *Compagnons de Saint-Laurent*, et nous leur souhaitons un rapide rayonnement. Leurs efforts seront humbles et simples, mais nous pouvons en être sûrs, ils seront toujours fervents et *pleins de grâces*. Et nous, nous devons les assurer de notre plus active présence, de notre plus totale collaboration même. Car ils seront de puissants artisans de la *révolution spirituelle* que chacun de nous doit opérer en lui-même, et sans laquelle toute révolution est vaine et impossible.

Jean-Marie PARENT

Romancero du Canada

Rien n'est aussi profond que la chanson populaire. Et il n'y a pas d'homme aussi sot que celui qui traiterait légèrement une chanson comme Malbrou(gh).

Charles PÉGUY

Le peuple est un laboratoire de libre expérience humaine, non commandé par les théories, les idées, et dans la sensibilité duquel les événements laissent de fortes traces. Enrichi par le refoulement, son instinct s'épanche naturellement dans le chant; ce lui est comme un soulagement, comme une défense contre l'absorption et l'envoûtement. La musique est l'art le plus direct, le plus collé au réel. Par le truchement de la mélodie, du rythme, dès qu'un cœur bat dans un corps d'homme, dès qu'une souffrance ou une joie parcourent les cellules d'un être charnel, dès qu'une secousse épidermique ou organique l'ébranle, jaillit l'épanchement musical.

Le dernier livre de M. Marius Barbeau, *Romancero du Canada* (1), en est l'éclatant témoignage. C'est un recueil de cinquante chansons empruntées au vaste répertoire du Musée national du Canada, dont elles sont des échantillons. En effet, cette collection comprend déjà sept mille textes et plus de quatre mille mélodies recueillies pour la plupart au phonographe. J'ose dire que nul phénomène ne prouve davantage la richesse d'âme du peuple canadien-français, sa vitalité, sa variété, sa santé. Malheureusement, cette âme a subi des assauts qui lui ont fait perdre de sa fraîcheur et de son ingénuité. Les

(1) Editions Beauchemin, Montréal, 1937.

classes dirigeantes lui ayant donné l'exemple du reniement du passé, le peuple s'est mis à l'école de la mauvaise chanson française ou américaine, abandonnant le trésor abondant de son folklore, si précieux et si caractéristique.

L'étude de M. Barbeau révèle des aspects curieux et ignorés même par les artistes. Sait-on, par exemple, qu'à partir de la fin du XVIIe siècle, la musique savante devint la régulatrice du folklore, déformant ainsi et altérant la liberté des rythmes et des modes du chant populaire, dans un nivellement scolaire peu recommandable? Les conservatoires, en régentant ainsi l'inspiration du peuple, lui firent perdre de sa saveur et de sa spontanéité. Or la chanson canadienne, ayant émigré ici avant cette époque, se trouve à nous restituer fidèlement la saveur originale des ornements, des rythmes et des modes les plus anciens. Pour en convaincre le lecteur, il suffira de mentionner que, de ces cinquante chansons publiées par M. Barbeau, 21 sont du mode d'*ut*, 15 du mode de *ré*, 1 du mode de *fa*, 4 du mode de *sol* et 6 de plusieurs modes. "Les rythmes franco-canadiens nous rendent sensible la souplesse de nos vieux chants", nous dit Mme d'Harcourt dans la préface. "Par bonheur, ils ont échappé à la contrainte trop rigoriste de la barre de mesure et les mélodies ont su conserver le libre balancement que leur a imprimé la muse populaire."

Ainsi nous arrive, par la voix des rhapsodes canadiens-français, la chanson médiévale, de style fleuri, si gracieuse et en même temps si expressive, qu'une tradition orale n'a cessé d'alimenter sur les bords du Saint-Laurent et jusqu'en Gaspésie.

Ajoutons qu'un certain nombre de ces chants d'origine normande, poitevine, vendéenne et saintongeaise, sont perdus en France et se retrouvent chez nous. Qui ne voit la beauté d'une telle fidélité à soi-même? Là encore se confirme cette constatation que nos élites, au lieu de travailler à renforcer, à raffermir, à éclairer et à enrichir nos hérités françaises, les ont constamment détournées de leur source pour les mieux livrer à l'imitation de l'étranger. Le tragique d'une pareille situation saute aux yeux. Dès qu'un homme de chez nous accède à un rang social plus élevé, il s'empresse de se fabriquer une âme artificielle: il s'élançait vers l'avenir coupé de ses racines et du terreau où il pouvait puiser sa sève. Au lieu de guider le peuple, il l'abandonne aux mauvaises influences en lui fournissant de mauvais exemples.

Veut-on savoir comment sont recueillis tous ces documents précieux? Armé d'un gramophone, le chercheur parcourt les endroits les plus reculés, les plus fermés au contact touristique: de village en village, de rang en rang, il multiplie ses contacts avec le peuple le plus enraciné, le plus "terroir". D'un bourg à l'autre, il s'informe, cherche les chanteurs et conteurs populaires les plus renommés, les met en train et enregistre leur répertoire. Il y faut beaucoup de flair et pas mal de dévouement. Et quelles découvertes parfois, d'une richesse insoupçonnée, d'une abondance inouïe! Tel cet ancien canotier de Tadoussac, lequel, pendant une semaine, débita à M. Barbeau quatre-vingt-dix de ses meilleures chansons, avec la verve et l'entrain d'un jeune homme (il avait 89 ans), racontant ses souvenirs de grand voyageur de l'Ouest, alors que, vers 1840 ou 1850, il con-

duisait les trafiquants de fourrure au rythme de son aviron.

Laissons l'auteur nous raconter une autre de ses trouvailles:

La belle mélodie de *M'amie que j'aime tant* me fut chantée par Louis "l'aveugle" (Simard), un personnage dans le genre des anciens jongleurs de France, que je découvris dans Charlevoix, en 1916. Aveugle de naissance et fameux chanteur, il voyageait partout avec son violon sous le bras, sans guide, sauf sa canne qui reconnaissait le chemin devant lui. Il voyageait de maison en maison, non pas comme le font les mendiants ordinaires, mais en nomade jouissant de certains droits héréditaires. S'il n'avait pas de résidence fixe, il possédait au moins deux comtés — Chicoutimi et Charlevoix — qui lui donnaient sa subsistance. Partout il était le bienvenu, et il mettait en pratique l'axiome "La porte est sur la clanche" (au lieu de l'inverse en France): ouvrez et vous serez bien reçu! Il payait son écot en nature: des contes, des chansons et des réparties qui égayaient ses hôtes et leurs amis rassemblés pour l'entendre.

Aussitôt que Louis "l'aveugle" était arrivé dans un de ses villages accoutumés, les gens se disaient: "Il est arrivé!" Il voulait dire *lui*; il était le seul de son rang. Les enfants faisaient cercle autour de lui, et ils ne lui donnaient pas le temps de respirer; ils voulaient entendre la complainte de *Pyrame et Thisbé* accompagnée sur son violon. Il entrait là où il se trouvait le mieux et il choisissait la meilleure maison. Ce soir-là, les gens y donnaient une veillée. Il apportait les nouvelles, comme un journal ambulant; il était bien renseigné. Sa candeur et son esprit primesautier donnaient à son talent une saveur particulière; et il savait tant d'histoires et de plaisanteries qu'on ne voyait jamais le fond de son sac!

En 1916, à Saint-Irénée (Charlevoix), je recueillis de lui quatre-vingt-dix chansons durant l'espace de deux jours. Seul, l'épuisement temporaire de mes rouleaux de phonographe m'empêcha d'aller plus avant dans son répertoire. Mais les

Québécois et les Montréalais en villégiature à l'hôtel avaient eu vent de ma fructueuse cueillette, et ils voulurent entendre des chansons ainsi recueillies au phonographe. Pourquoi ne pas faire chanter Louis "l'aveugle" lui-même? Cette idée parut bonne. L'aveugle devint le héros de la fête. Pendant plus de deux heures il amusa son auditoire mondain d'un feu roulant d'historiettes, de bons mots et de chansons qui souvent faisaient rire jusqu'aux larmes. Je me rendis compte alors du charme et de la valeur de ce répertoire oral même dans un autre milieu. Cela prépara de loin la voie aux premières soirées publiques de folklore, qui, en 1918, eurent un succès retentissant.

À tous ces illettrés, ces anonymes, enfouis dans l'obscurité de la foule, rendons ce témoignage qu'ils ont joué, au premier plan, le rôle de mainteneurs. Tous ces chanteurs pleins d'entrain et de vie, dispensés de l'opportunisme arriviste, conservèrent à nos aïeux le goût de l'allégresse, qui fait germer ses plus belles fleurs sur la terre de l'angoisse et de l'épreuve. Ils chantaient au milieu des inquiétudes les plus graves. Autour des bûchers d'érable, dans ces foyers lointains de Kamouraska, de l'Islet, de Témiscouata, de la Baie-des-Chaleurs, tous ces primitifs, ancrés dans le passé, nous restituent l'atmosphère de chaude intimité de ces soirs d'hiver canadien où, au son du vent qui flagelle les arbres morts, des clous qui craquent dans le toit, des carrioles qui passent en faisant claquer les grelots et crisser la neige, de quelque hurlement lointain de chien perdu, on raconte ces choses dans la langue drue et verte d'hommes qui vivent sous la menace de la nature et gardent en dépit de tout le rare privilège de la joie.

Ne croit-on pas que ces chansons, d'expression intense, telles *Germine*, *Renaud*, *le Prince d'Orange* et tant

d'autres, ont retrouvé dans l'espace illimité de nos bois et de nos plaines une aération, une libération qui en faisaient des stimulants de l'aventure? Ces refrains qui rythmaient le labeur intime de la maison, la lessive, le filage, le cardage, le sommeil de l'enfant, ou le travail en plein air du labour, du battage, du *breyage*, des randonnées en plein bois, des explorations lointaines, hommes et femmes en avaient épousé le pittoresque, le dynamisme, la vitalité suggestive. Après deux ou trois siècles de canotage, d'expéditions hasardeuses où le courage, l'endurance et la joie de vivre, paradoxale au milieu de tels risques, étaient monnaie courante, le balancement et la cadence de ces chants réveillaient les images héroïques incluses en eux et représentaient un héritage moral indispensable pour le réconfort et le charme de la vie. On ne peut donc raisonnablement retrancher, dans la formation de la personnalité canadienne-française, l'influence, prépondérante, de la chanson.

Au moment de signer cet article, je reçois une brochure d'une soixantaine de pages intitulée: *Chansons populaires du vieux Québec*, où M. Marius Barbeau nous offre un résumé de son *Romancero*. (1)

Cette plaquette de luxe, qui contient une vingtaine de chansons populaires annotées et commentées, est superbement illustrée de dessins d'Arthur Lismer, représentant des chanteurs et chanteuses canadiens bien connus, interprètes des chansons de notre terroir, dans un costume et des *alentours* appropriés. En feuilletant cette bro-

(1) *Chansons populaires du vieux Québec* est en vente au bureau du Directeur des éditions, Ministère des Mines et des Ressources, Ottawa, au prix de 25 cents l'exemplaire.

chure, je m'arrête à cette remarque qui confirme mon observation pessimiste sur la tranchée creusée par l'élite entre le peuple et celle-ci: "Malgré leur popularité, des airs, chantés en plein air et au foyer ne parvinrent pas à s'infiltrer dans la littérature contemporaine." Surtout canadienne. Cela n'est-il pas extraordinaire? Alors qu'en Russie, par exemple, toute la renaissance et l'éclat de la musique russe, depuis Borodine jusqu'à Moussorgski, originent de l'intégration du folklore à l'art savant et écrit, ici, au Canada français, où notre terroir est d'une richesse prometteuse, on a écrit et on a composé en marge de l'âme du peuple, dans un style académique, des oeuvres étriquées, artificielles, sans saveur et sans jus, n'exprimant rien, parce que la racine la plus aspiratrice du fond de toute race, celle qui conduit au peuple, en était coupée.

Nous ne croyons pas à l'art populaire exclusif: mais nous croyons que tout art savant qui ne baigne pas dans la vie d'un terroir varié et riche est destiné à mourir de stérilité.

Il est donc recommandé à tous ceux qui se préoccupent d'insuffler une vie nouvelle à l'organisme affaibli de notre vie canadienne-française de ne pas négliger l'immense appoint de la chanson. M. Marius Barbeau, de ce point de vue, nous rend de très grands services. Il faut non seulement le féliciter d'être une *compétence* dans le métier difficile de chercheur, de commentateur et de compilateur d'une des formes essentielles d'expression de nos innéités françaises, mais aussi d'en propager le rayonnement à tous les centres qui peuvent lui faire écho.

Arthur LAURENDEAU

Notes bibliographiques

Le Mauricien

Revue régionale mensuelle, 1563, rue Royale, Trois-Rivières.
Directeurs: Raymond Douville et Clément Marchand.

Ce magazine rompt avec une tradition déjà bien établie chez ses semblables au Canada français: il est vivant sans tomber dans la niaiserie, populaire sans vulgarité, il a ce qu'on est bien forcé d'appeler du cachet artistique ou, mieux, *du chic*. Il s'efforce, nous prévient-on en rédaction, de "donner à ses lecteurs une matière bien adaptée à leurs goûts de Canadiens français". Bien entendu, aucune "prédication patriotique", cela ne répondrait pas à sa formule; d'ailleurs, il offre mieux: *un fait canadien-français*.

Je l'aurais déjà signalé à l'attention de nos lecteurs, mais il me tombe sous la main pour la première fois. Disposition typographique animée, collaboration excellente, reproduction d'œuvres canadiennes (notamment des bois gravés de Rodolphe Duguay) et de très remarquables photos Tavi: bref, dans son ordre, une réussite.

André L.

Art et combat

Par Jean-Charles Harvey, Éditions de l'A.C.-F., 1937.

Après avoir lu le dernier livre de M. Harvey, je me sens peu susceptible de le juger équitablement. C'est le sort de ces recueils d'articles, de chapitres de romans et d'essais; le meilleur y voisine avec le pire. Il est malaisé de se faire une opinion; on aime ceci, on rejette cela.

Je n'apprendrai rien à personne en affirmant que M. Harvey sait écrire; il est même l'un de nos rares compatriotes à posséder un style personnel, souvent extravagant, d'une opulence qui aime s'afficher. Une grande souplesse, beaucoup d'imagination, un peu facile parfois, une observation juste, sans être profonde, un goût prononcé pour les métaphores et les allusions qui fleurent l'éternel féminin. Ne serait-ce que par cette dernière tendance, M. Harvey ajoute une note nouvelle dans nos lettres. Ce n'est pas moi qui le lui reprocherai.

J'ai particulièrement apprécié le morceau intitulé "Le défilé des makinas". C'est vigoureux, ça ne sent pas l'exercice d'école. Ces pages et quelques autres, des notations exactes

sur la conception moderne de l'amour, révèlent l'écrivain de race, attiré par le spectacle de la vie, — vie de la nature et vie des hommes.

Si l'écrivain nous enchante souvent, que le journaliste est décevant! Je n'ai pas besoin de redire combien ses développements sur la démocratie et ses mérites, sur la liberté envisagée comme un absolu, sur notre inaptitude aux affaires, etc., nous paraissent démodés. Il y a une façon puérile de s'attaquer au fascisme; c'est précisément celle de M. Harvey. Nous ne lui demandons pas d'approuver la philosophie politique de l'État totalitaire; nous la rejetons, tout comme lui. Mais de là à nier les réalisations heureuses accomplies dans les domaines les plus variés par l'Italie, par exemple, il y a une marge que l'objectivité même nous interdit de franchir. Où l'on voit que la passion idéologique est le pire corrupteur des esprits.

La vérité, c'est que M. Harvey est un imaginaire et un sensible, doué d'un beau talent de conteur, égaré dans le journalisme. Il lui manque, pour y exceller, la sérénité du jugement, un souci plus aigu de l'actualité, le trait mordant. Ses flèches, qu'il croit empoisonnées, ne pénètrent pas les chairs. Je donnerais plusieurs articles de Harvey pour une seule phrase d'Asselin!

Dans la préface, on lit "qu'il n'y a guère, chez nous, que des livres illisibles". *Art et Combat* fait sûrement exception à la règle. J'ajouterai même qu'il n'est pas le seul.

Roger DUHAMEL

De la culture

Numéro spécial de la *Cité Chrétienne* (22, rue Josaphat, Bruxelles, Belgique), livraison du 5 décembre 1937.

La *Cité Chrétienne* vient de publier un numéro consacré à la culture. "Tous ceux qui ont pris part à cette œuvre commune — dit l'article liminaire — sentent profondément la nécessité de changer quelque chose dans ce vaste domaine, afin que soit donné à toute vie d'homme un sens plus profondément humain". Nous sommes donc projetés, ici, à cent lieues du boursoufflage académique où, trop souvent, se pensent bien malins de se camper ceux qui parlent de la culture; d'emblée nous tombons en pleine explosion de vie.

Il faut signaler l'article très pénétrant de M. Marcel de Corte où celui-ci, avec sa maîtrise accoutumée, établit les relations entre christianisme et culture. Une culture qui nie la Grâce, dit-il, se décapite. D'autre part, un chrétien qui, sous prétexte d'ascétisme, rejette la culture, en fait autant

de son christianisme. Car "considérer le destin de l'homme comme uniquement voué à la sanctification, en supposant subrepticement que l'humanité est en quelque sorte l'antithèse de la sainteté et que toute croissance de l'humain en l'homme a pour contre-partie un affaïssement proportionnel du divin, c'est logiquement aboutir à la destruction de la nature et de la culture". Puisque la Grâce ne détruit pas la nature, mais l'achève et la fait s'épanouir dans sa plénitude.

Certains articles subissent à mi-chemin un arrêt, c'est assez irritant; poussés jusqu'au bout, ils devraient conclure à la révolution nécessaire. Malgré cela, ce numéro de *La Cité Chrétienne* comporte une haute valeur par l'effort qu'il traduit et les intentions qu'il exprime. Et puis il existe des analogies certaines entre la situation de la Belgique et celle du Canada français — en dépit de différences que je m'en voudrais de négliger. Ce qui, pour nous, n'est pas sans ajouter à ce témoignage un intérêt singulièrement attachant.

Guy FRÉGAULT

L'artisanat

L'artisanat, entité corporative, par Hubert Ley, chez Dunod, Paris, 1938.

Ceux qui s'intéressent encore à notre peuple que le libéralisme a fait choir du prolétariat au chômage commencent à parler d'artisanat: formule qui, semble-t-il, nous réussirait mieux que la grande industrie. En tout cas, avant d'accéder à la grande industrie, l'étape nécessaire est la petite industrie, qui a pour palier l'atelier artisanal. L'éditeur Dunod vient d'inaugurer une série d'études corporatives; les ouvrages parus sont au nombre de trois: *Libertés corporatives et unité nationale*, par G. Coquelle-Viance, et *Un régime corporatif pour l'agriculture*, par L. Salleron, docteur en droit. Nous voulons signaler à la curiosité de nos lecteurs le troisième ouvrage.

Hubert Ley, après avoir esquissé l'histoire des anciennes corporations, aux points de vue juridique, politique, professionnel, économique et social, expose la structure économique et sociale de l'artisanat sous le régime des libertés modernes. Le libéralisme a sans doute bouleversé l'artisanat mais il est intéressant de noter que cette forme d'activité a survécu. Les *Chambres de Métiers d'Alsace et de Lorraine* se rattachent aux anciennes corporations. L'auteur étudie ensuite le fonctionnement des *Chambres de Métiers de droit français* et le *Comité d'Entente et d'Action artisanales de France*, organisme

qui a sa revue, *l'Information artisanale*. En juin 1937 avait lieu, à Paris, le quatrième congrès artisanal national.

Après l'étude de l'artisanat en Allemagne, en Autriche, en Italie, en Pologne, en Hongrie, Hubert Ley expose tout un plan de réforme corporative de l'artisanat français. En effet, l'artisan est pris dans le dilemme libéralisme-collectivisme pour survivre et répondre à un besoin nouveau, il fait appel à la création de la Corporation artisanale à deux éléments : la chambre des métiers et le syndicat professionnel. A la chambre des métiers, la Corporation empruntera son cadre. Au syndicat professionnel, tant patronal (artisanal) qu'ouvrier, elle empruntera la vie et le dynamisme qui empêcheront la Corporation de perdre contact avec les réalités économiques et sociales. Le but de cette réforme vers le corporatisme est de former, d'éduquer et de protéger une élite de travailleurs manuels qui désirent s'élever.

L'intérêt de l'ouvrage est de faire voir ce qui survit des vieilles corporations dans l'artisanat français et comment, sous la poussée des événements, ces Chambres de métiers s'acheminent vers la corporation moderne. La corporation apparaît comme un couronnement. Artisans, ateliers, chambres de métiers, voilà l'entité corporative du plan nouveau qui s'élabore. On aime, chez nous, à parler de corporatisme. Il faudra bien, un jour, songer à l'amélioration des individus que l'on veut ainsi incorporer. Au point de vue économique la corporation vaudra ce que valent artisans.

Hermas BASTIEN

SEMAINES SOCIALES DU CANADA

XV^e session

SAINT-HYACINTHE, 1937

La Coopération

Compte rendu des cours
et conférences

•

Volume grand in-8, de 386 pages

\$1.50; franco, \$1.65

•

La remarquable conférence sur la Coopération nationale, prononcée à cette semaine par M. Antonio Perrault, a été publiée à part en une élégante plaquette. Elle se vend 10 sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, franco.

•

SECRÉTARIAT DES SEMAINES SOCIALES

1961, rue Rachel Est

MONTRÉAL

A nos abonnés

● Pour servir comme elle le voudrait, la cause catholique et française au Canada, "L'Action nationale" devrait avoir une plus large diffusion.

● Le nombre de ses abonnés n'est pas assez élevé. Un accroissement tangible, tout en agrandissant son champ d'action, lui permettrait d'affermir et de développer son oeuvre, de la rendre de plus en plus utile.

● Nous comptons sur nos lecteurs pour nous obtenir cet accroissement nécessaire.

● Une augmentation dans le nombre de nos annonceurs nous aiderait aussi. Toute maison canadienne-française a intérêt à annoncer dans notre revue, à la voir même grandir.

"Inferiority Complex"

- Le point faible du Canada français, c'est les affaires: il y a bien quelques exceptions mais nous n'avons pratiquement aucune firme à renommée nationale **a mari usque ad mare.**
- Moins d'**inferiority complex** et plus d'audace basée sur une meilleure connaissance des méthodes modernes de vente, nous aideraient à reconquérir d'abord notre propre marché, puis notre juste part du marché national canadien.
- Comment savons-nous qu'un nom canadien-français ne serait pas aussi populaire que tout autre? Nous n'avons jamais dépensé l'argent nécessaire pour l'apprendre.

VICTOR - C. SOUCISSE & CIE

Techniciens de la vente par l'annonce
Agence publicitaire

HOTEL WINDSOR

—

MONTREAL

Ecole Polytechnique de Montréal

Fondée en 1873

TRAVAUX PUBLICS

INDUSTRIEL

TOUTES LES BRANCHES DU GENIE

PRINCIPAUX COURS:

Mathématiques	Physique
Chimie	Descriptive
Dessin	Mécanique
Electricité	Hydraulique
Minéralogie	Géologie
Arpentage	Géodésie
Mines	Métallurgie
Machines thermiques	Voie
Constructions civiles	Ponts
Génie sanitaire	Chimie industrielle
Résistance des Matériaux.	Architecture

Laboratoires de Recherches et d'Essais

1430, rue Saint-Denis,

MONTREAL

Téléphones :

Administration - - - LANcaster 9207

Laboratoire provincial des Mines - LANcaster 7880

PROSPECTUS SUR DEMANDE

SOLIDARITÉ

Pratiquons l'économie, qui consiste à tirer le meilleur parti de toutes choses. Déposons nos épargnes dans une grande institution de crédit, qui prête une large part de ses ressources à l'agriculture, au commerce et à l'industrie. Ainsi, nous ferons d'une pierre deux coups: notre capital d'épargne sera en sûreté et nous rapportera des intérêts, et il alimentera l'activité économique dont tout le monde profite.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

550 bureaux au Canada